



# « SE NOURRIR LORSQU'ON EST PAUVRE »

## *L'accès digne et durable à une alimentation de qualité, un vecteur de cohésion sociale et de citoyenneté*

---

*Bilan et évaluation de l'expérimentation menée en Terres de Lorraine au bout de la première année*

1. Rappel de l'expérimentation : l'enjeu de l'accès digne et durable de tous à une alimentation de qualité au cœur d'un PAT
2. Bilan de l'expérimentation menée de septembre 2016 à décembre 2017
3. Autoévaluation de l'expérimentation

*(Voir à la fin pour une table des matières du rapport, p.38)*

## 1. Rappel de l'expérimentation : l'enjeu de l'accès digne et durable de tous à une alimentation de qualité au cœur d'un projet alimentaire territorial (PAT)

*Projet tel qu'il a été défini avant son lancement, en septembre 2016, incluant les échéances prévues et les méthodes d'évaluation alors choisies qui servent de base pour l'autoévaluation de l'expérimentation dans le document présent.*

### - Origine du projet

Cette expérimentation s'inscrit dans le cadre du plan alimentaire territorial de Terres de Lorraine. Au cœur de cette démarche territoriale visant à organiser la relocalisation des circuits de production et de consommation, les élus de Terres de Lorraine ont exprimé la volonté de poser dès le départ la question de l'alimentation des plus démunis.

Elle s'appuie sur les préconisations d'une étude menée par le département santé d'ATD Quart Monde intitulée « Se nourrir lorsqu'on est pauvre – analyse et ressenti de personnes en situation de précarité »<sup>1</sup>. Dans ces travaux des attentes essentielles ont été mises en avant :

1/ Le refus de l'aide alimentaire distributive comme solution durable aux situations d'insécurité alimentaire en France, et le souhait de la mise en œuvre du droit à l'alimentation en France

2/ Le triple objectif d'une alimentation digne, durable – et de long terme – et de toutes les qualités pour tous.

3/ La valorisation du rôle social de l'alimentation, des dynamiques citoyennes via l'alimentation

4/ La valorisation et la reconstruction des dynamiques personnelles et citoyennes ébranlées par les aléas de la vie en situation de précarité.

L'objet du projet est donc d'expérimenter les préconisations issues de personnes en situation de précarité des travaux d'ATD Quart Monde avec les acteurs du Pays des Terres de Lorraine.

### - Objectifs du projet :

L'objectif de cette recherche-action est de co-construire avec tous les acteurs et notamment les personnes les plus vulnérables, un cadre favorisant l'établissement et le développement d'initiatives pour un système alimentaire garantissant un accès à l'alimentation digne, durable et de qualité pour tous. Dès le démarrage d'un projet alimentaire territorial, il s'agit de montrer qu'il est facteur d'inclusion sociale et citoyenne.

Il s'agira d'une part de confronter les points de vues et les approches entre les personnes et les organisations souhaitant s'impliquer avec une attention particulière aux conditions de la participation des usagers, et d'autre part de développer les conditions favorisant l'établissement et le développement d'initiatives qui respectent les conditions essentielles de ce système alimentaire à promouvoir.

### - Localisation du projet :

Si le projet s'inscrit dans le projet territorial du pays terres de Lorraine, une proximité entre les acteurs sera recherchée afin de favoriser la mobilisation, les rencontres et l'implication

---

<sup>1</sup> Magali RAMEL, Huguette BOISSONNAT, Chantal SIBUE-DE CAIGNY et Marie-France ZIMMER, *Se nourrir lorsqu'on est*

dans les actions collectives. Les centralités seront définies en fonction des intérêts et des possibilités manifestées sur le territoire.

- Description du projet :

1/ Une phase documentaire et d'analyse des pratiques avec les personnes issues de la pauvreté

2/ Une phase de proposition de la démarche et d'observation de terrain

3/ Une phase de repérage des actions, d'analyse avec les acteurs du système alimentaire et croisement d'expérience avec les usagers pour une co-construction du projet

4/ Une phase expérimentale :

- Fédérer, valoriser et incuber des initiatives construites autour des quatre piliers suivants : dignité, durabilité, qualité, actions citoyennes
- Fédérer un Comité consultatif citoyen ayant pour rôle de suivre, d'orienter et d'évaluer le projet

- Echéances prévues :

1/ Projet entre le Pays Terres de Lorraine et ATD Quart Monde de lancer une expérimentation sur le territoire en 2017. Validation par le CA du pays en juin 2016.

2/ Observation des initiatives, mobilisation des personnes ressources et volontaires, identification des attentes et localisation du projet – automne 2016

3/ Constitution d'un ou plusieurs groupes locaux ayant pour rôle de suivre, d'orienter et d'évaluer le projet. Croisement d'expériences et co-construction du projet : validation d'une charte posant les principes du projet et identification des actions support de l'expérimentation – hiver 2016/2017

4/ Phase expérimentale ayant pour objet d'incuber les initiatives répondant aux principes de la charte élaborée – printemps-été 2017

5/ Analyse des résultats et de leur reproductibilité sur d'autres territoires (au sein de TDL, sud 54 et échelle nationale) – automne 2017

- Méthode d'évaluation et indicateurs choisis :

- Bilan du respect, du déroulé et de la qualité des différentes phases prévues pour la mise en œuvre du projet
- Nombre et qualité des initiatives recensées et leur validation
- Indicateurs participatifs (en concertation avec les participants au projet)
- Participation et qualité de participation au colloque du pays Terres de Lorraine prévu en novembre 2016
- Etablissement et qualité de la validation d'une charte
- Analyse des résultats et de leur reproductibilité sur d'autres territoires ou à l'échelle nationale

- Moyens mis en œuvre

- Une mission d'expertise conduite par ATD dans le cadre d'un contrat doctoral avec l'Université de Tours à hauteur de 32 jours ou 268h de travail effectif par an.
- Le laboratoire d'idée santé d'ATD Quart monde dont les travaux sur l'alimentation sont relatés dans l'étude « Se nourrir lorsqu'on est pauvre » et qui travaillent sur le projet « Comment se nourrir dignement et durablement pour 57€ par mois », participe à l'orientation de la démarche et certains de ses membres participent aux rencontres sur Terres de Lorraine bénévolement.
- 10 à 15 journées de travail de l'équipe pays TDL.

## 2. Bilan de l'expérimentation menée de septembre 2016 à décembre 2017

### A. De septembre à décembre 2016 : délimitation du projet et identification des acteurs, des attentes et des localisations du projet

Le projet est pensé comme une articulation entre les travaux d'ATD Quart Monde sur les attentes et les préconisations autour de la nourriture et les acteurs et initiatives en Terres de Lorraine. Le projet a été travaillé et mûri en parallèle avec les acteurs de Terres de Lorraine et avec le groupe du département santé d'ATD Quart Monde qui avait travaillé sur l'étude « Se nourrir lorsqu'on est pauvre ».

Le **groupe du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde** (groupe composé de Militants d'ATD Quart Monde, personnes vivant en grande pauvreté ou ayant connu la grande pauvreté qui s'engagent pour changer la vie de tous ceux qui connaissent les mêmes souffrances, qui mènent des réflexions ou montent des actions sur des thématiques particulières) s'est réuni mensuellement à Nancy durant l'année. A partir des constats exposés et analysés dans l'étude, l'objet des réunions a été d'envisager et d'expérimenter ensemble de nouvelles actions alimentaires qui respectent ou réparent les tensions décrites autour du fait de se nourrir et nourrir les siens. Le projet en Terres de Lorraine a été l'un des axes qui a été travaillé durant toute l'année et des membres du laboratoire d'idée étaient présents à chaque réunion sur le territoire du Pays Terres de Lorraine. C'est à partir des résultats de l'étude et de ces réunions qu'ATD Quart Monde tire sa légitimité, dans ce projet, de porter les attentes et les préconisations de personnes connaissant des situations de précarité alimentaire. Ces constats et analyses autour de l'accès à l'alimentation étant confirmés et validés par de nombreuses études et associations d'aide alimentaire : cela permet une certaine généralisation des résultats des travaux d'ATD Quart Monde.

C'est à partir de ce qui a été évoqué et précisé lors des réunions du laboratoire d'idée que le projet a été présenté et discuté avec les acteurs du Pays Terres de Lorraine. Un des **enjeux forts de cette phase du projet a été de savoir si les attentes et les préconisations des Militants d'ATD Quart Monde rencontraient un écho auprès des acteurs politiques, professionnels, associatifs ou encore citoyens du territoire Terres de Lorraine.**

- Précision des objectifs du projet au sein du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde
  - Juin, septembre et octobre 2016 : constats, attentes et préconisations

Présentation et mise en place du projet et de son articulation avec le territoire des Terres de Lorraine. Précision des constats, attentes et préconisations essentiels à promouvoir dans le projet,

Constats évoqués ou précisés :

- L'accès à l'alimentation un sujet de grande préoccupation
- Difficultés pour obtenir des aides alimentaires
- Tensions, ressentis autour de la distribution alimentaire
- Tensions nées du ressenti du regard des autres, des relations avec les bénévoles de l'aide alimentaire ou des épiceries sociales

- Grande difficulté morale de dépendre de l'aide de ses enfants ou d'être en difficulté devant ses petits-enfants
- Contrôle social dans les réseaux d'aide alimentaire
- Discussions sur l'accompagnement (ce qui rend un accompagnement positif ou négatif)
- Des propositions alternatives inaccessibles (AMAP etc.)
- Stratégies d'achat déployées (groupe d'achat pour les gros volumes, en fonction des promotions...)

Attentes :

- Volonté d'en finir avec des stratégies de débrouille
- Recherche de projets et d'actions valorisants pour la personne (donnant une place et un rôle dans la société)
- Importance de conforter les parents dans leur rôle envers leurs enfants et que l'enfant mange sainement

Recommandations pour le projet :

- *Points d'attentions pour la mise en œuvre des initiatives* (simplifier les contrôles et les conditions d'obtention des aides alimentaires, travailler également sur les normes et les lois qui peuvent être des obstacles et des freins, une attention particulière à la place des personnes en situation de précarité, penser les relations de pouvoir//problème du pouvoir de l'argent, le respect des usagers, accès à la viande également, être opérationnel et non pas uniquement dans la consultation et les échanges)
- *Initiatives à valoriser* : petites fermes qui font du lien social (ou ferme solidaire ou partagée), cuisine pédagogique, épiceries solidaires type coopératives, initiatives où l'on paie, jardins nourriciers,
- *Articuler des projets avec la préoccupation pour le gaspillage alimentaire* mais sans que l'accès des plus pauvres aux produits passe par la distribution alimentaire
- *Craintes dans les initiatives qui pourraient être proposées* (nécessité d'une place réelle pour les plus pauvres dans les actions et non pas uniquement d'un faire-valoir, problème de la mobilité et du transport)

- Novembre 2016 : critères fondamentaux

Validation de critères fondamentaux et de leviers d'action à respecter et mettre en œuvre pour que chaque personne ait un accès digne et durable à une alimentation de qualité en étant actrice de son alimentation :

1. Importance de l'alimentation des enfants, mais sans oublier les adultes
2. Donner un rôle à chacun, une utilité sociale à tous autour des actions alimentaires : tous acteurs
3. Un accès hors de l'aide alimentaire (distributive)
4. Initiatives durables, de long terme et régulières
5. Le respect dans la préservation et la possibilité d'offrir à l'individu un choix
6. Le respect des habitudes et des cultures alimentaires
7. Des produits sains et de qualité
8. Des produits en quantité suffisante
9. La mixité sociale dans la solidarité et l'entraide
10. La rencontre entre les différents acteurs entre eux pour dépasser les incompréhensions et les préjugés
11. Valoriser la convivialité, le partage et le rôle social de la nourriture
12. La simplification des contrôles et qu'ils soient respectueux de la personne et de sa vie privée
13. L'absence d'injonction à des messages d'éducation alimentaire

14. Ne pas imposer d'assister à des activités pour obtenir de l'aide
15. Un cadre favorisant, soutenant, incubant les actions alimentaires

Validation par le groupe de la démarche, des objectifs du projet et de l'envie d'y prendre part.

- Décembre 2016 : initiatives à développer

Echanges sur les initiatives à développer qui répondent aux critères établis en novembre (vote par gommettes) :

- Alimentation des enfants et rôle des parents (12)
- Cultiver jardins (8)
- Epicerie sociale – lieux d'accès hors de l'aide alimentaire distributive (7)
- Concevoir des repas équilibrés (6)
- Camionnette épicerie (3)
- Centre social (2)
- Banque alimentaire (2)
- Hors champ strictement alimentaire mais important (rôles joués dans un lieu commun) :
  - o Abattre, combattre des idées préconçues dans la société civile et associations (1)
  - o Mixité sociale dans la solidarité et l'entraide (2)

- Rencontre avec les acteurs du territoire, analyse des possibilités du projet : Présentation du projet sur le territoire et validation de l'intérêt pour la démarche

Le Pays Terres de Lorraine a organisé la rencontre entre les acteurs du territoire avec ATD Quart Monde autour du projet. Cette rencontre a été **pensée en deux temps** : tout d'abord une présentation et validation du projet avec les responsables politiques du territoire, puis une présentation et une validation de l'intérêt pour la démarche auprès des acteurs du territoire par un atelier organisé lors d'un colloque sur le projet alimentaire territorial.

- Réunion du 10 octobre 2016 : présentation du projet aux responsables politiques du territoire

Présentation de l'objet de l'expérimentation et des quatre mots clefs se dégageant du travail (dignité, durable, qualité et inclusion sociale et citoyenne) par ATD Quart Monde.

Validation de l'intérêt pour le projet par : la Ville de Toul, le Conseil départemental, la Communauté de communes du pays Colombey et Sud Toulinois, la Commune de Neuves Maisons, la Communauté de communes Moselle et Madon.

Les principes de la recherche action proposée par ATD rencontrent globalement l'intérêt des personnes présentes. Elle paraît complémentaire (objectifs et méthode) des actions déjà menées non seulement dans le champ de l'aide alimentaire mais aussi de l'action sociale. Elle semble aussi opportune au moment où émerge une volonté d'agir plus globalement sur les enjeux de l'alimentation sur le territoire en posant la question de l'accès de tous à une alimentation locale, saine et durable. Reste à trouver les points d'appuis, les personnes relais et volontaires pour agir dans ce sens et à organiser l'action sur le territoire.

- Colloque du Pays Terres de Lorraine du 10 novembre 2016 : « Vers un projet alimentaire territorial. Pour produire autrement, consommer mieux »

Co-animation par ATD de l'un des ateliers : « Citoyenneté, les plus pauvres acteurs de leur alimentation »

*Objectif* : Valider l'intérêt pour le projet (en fonction du nombre de participants volontaires inscrits à l'atelier et des échanges durant l'atelier), et la démarche proposée par ATD pour le plan alimentaire territorial

*Participants* : MSA Lorraine, SESIT, ATD Quart Monde, CCAS Toul, TZCLD, Terre de lien, Francas 54

Présentation de la démarche et échanges sur la façon dont on peut garantir un rôle d'acteur et de citoyen pour les plus pauvres dans leur alimentation : via le collectif, l'implantation d'une dynamique locale, le croisement d'expériences sur le territoire, en créant un réseau d'initiatives à valoriser, en acceptant d'entrer dans le temps long de la mobilisation citoyenne... et en constituant un Comité citoyen sur l'alimentation sur le territoire.

*Attentes et préoccupations lors des échanges* :

- notion de temporalité (préoccupation à court terme de la personne) qui sont un frein à l'exercice citoyenneté
- comment sortir de la tradition politique de donner et distribuer
- enjeu de ne pas créer de tensions et d'envies entre les différences des aides apportées aux personnes
- enjeux de la méthode pour travailler avec tous les acteurs, de l'accompagnement de la démarche et sa mise en œuvre pour mettre au centre cette place d'acteur.

*Conclusion* :

- Des pistes intéressantes à développer
- Validation de l'intérêt pour le projet et un collectif (15 personnes) motivé pour poursuivre le projet et se revoir

- Identification de groupes locaux en Terres de Lorraine

Les deux premières réunions ont permis de valider la pertinence de la démarche et de repérer les localités pour l'expérimenter, en fonction des personnes ayant manifesté leur intérêt pour le projet.

Les centralités présentant une densité d'acteurs et d'initiatives favorables à l'expérimentation, au moins dans une première phase du projet, ont été Toul, Neuves Maisons et Colombey-les-Belles.

La localisation des groupes s'est donc faite en fonction des intérêts manifestés pour le projet (notamment par les acteurs politiques, professionnels et associatifs), avec pour objectif de rassembler toujours plus largement les acteurs qui souhaiteraient rejoindre la démarche.

## B. De janvier à mars 2017 : déclinaison locale et appropriation d'une culture commune autour du projet

Des contacts ont été pris pour organiser une rencontre locale et envisager les déclinaisons possibles du projet à la fois sur Toul, sur Neuves Maisons et sur Colombey-les-Belles. C'est à Toul que s'est constitué un groupe ayant la mobilisation et la dynamique les plus importantes autour de ce projet sur le territoire. Et, en parallèle de l'appropriation du projet par des acteurs du territoire (surtout professionnels ou associatifs), le groupe du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde a continué à travailler sur des recommandations et des expérimentations pour pouvoir croiser les regards et les pratiques et co-construire les orientations et actions de la démarche.

- Toul : la constitution d'un groupe moteur autour du projet

Une liste de contacts a été constituée à partir des participants aux deux rencontres territoriales d'octobre et novembre 2016 et des noms de structures recommandées par Céline Parant du CCAS de Toul (qui a assisté à l'atelier lors du colloque sur le PAT).

Une invitation a été envoyée par le Pays Terres de Lorraine en partenariat avec ATD Quart Monde, pour une première rencontre le 24 janvier 2017 dont le but était d'envisager la déclinaison de la démarche à cette échelle locale. A partir de cette date, des rencontres mensuelles ont été organisées autour de Toul pour avancer sur le projet.

- Mise en place de réunions régulières autour du projet

**La première rencontre, organisée en janvier 2017**, a rassemblé des acteurs variés du secteur toulouais et du territoire (Conseil départemental 54, CCAS Toul, Centre socio-culturel de Toul, SESIT Terres de Lorraine, Croix-Rouge de Toul, Mairie de Toul, CAJT - Empreintes Francas 54, Association Mozaïque, ATD Quart Monde, Pays Terres de Lorraine).

Le projet proposé au groupe lors de cette réunion de janvier 2017 a été le suivant :

- *Objectifs globaux* : accès digne, durable, à une alimentation de qualité (de toutes les qualités), pour permettre l'inclusion sociale et citoyenne
- *Expérimentation proposée* :
  - Valider les constats et les préconisations
  - Rassembler un groupe citoyen sur l'alimentation, multi-acteurs, qui puisse perdurer au delà de l'expérimentation (car sujet de long terme)
    - Rassembler et faire rencontrer et dialoguer les différents acteurs impliqués autour d'actions alimentaires sur le territoire (avec un but de pouvoir rassembler de la « fourche à la fourchette » : des acteurs de la production jusqu'à la consommation)
    - Valider et co-construire des principes d'action pour une culture commune du groupe autour du projet
    - Recenser et valoriser les initiatives locales répondant aux principes d'action
    - Rôle d'incubateur et facilitateur pour création de nouvelles initiatives
    - Rôle de guide et gouvernance pour actions alimentaires du territoire
  - Valoriser ou faire germer des actions qui répondent aux actions et objectifs

Cette rencontre a permis de **valider l'intérêt du projet et de la méthode proposée**, les personnes ayant assisté à cette première rencontre ayant manifesté leur volonté de poursuivre les rencontres et la démarche.

Ces **réunions mensuelles** se sont déroulées à chaque fois dans un lieu différent, chez l'un des membres du groupe dans son lieu de travail sur le secteur toulouais.



Petit à petit, en fonction des intérêts portés sur le projet et des personnes qui ont été invitées par des membres, le **groupe s'est élargi** incluant notamment à partir de mars 2017 des producteurs locaux et de mai 2017 la chambre d'agriculture. Les rencontres sont **co-animées par le Pays Terres de Lorraine et ATD Quart Monde**.

En décembre 2017, des membres des structures suivantes ont participé à au moins une de ces rencontres: ACTCK (Club de Canoë Kayak Dragon-Boat de Toul), Association Mozaïque, ATD Quart Monde, CAJT - Empreintes Francas 54, CC2T Chantier d'insertion, CCAS Toul, Centre socio-culturel de Toul, Chambre d'agriculture 54, Conseil départemental 54, Croix-Rouge de Toul, Earl ô Maribelle (arboricultrice), Femmes relais, Habitat et humanisme, Mairie de Toul, un maraîcher, Pays Terres de Lorraine, Secours catholique Caritas France, SESIT Terres de Lorraine.

**Par la suite des sous-groupes thématiques** se sont constitués en plus de ces rencontres mensuelles pour avancer sur des projets particuliers : l'aide alimentaire et une expérimentation d'achat groupé (voir suite du bilan).

- Croisement d'expériences et co-construction du projet autour de principes guides

Dès la première rencontre, les discussions ont porté sur **les principes à promouvoir dans les actions alimentaires et sur la façon de les mettre en œuvre** pour que soient effectifs les objectifs de dignité, de durabilité, de qualité (toutes les qualités) et d'actions citoyennes autour de la nourriture.

C'est à partir de ces échanges qu'a été élaborée **une Charte en septembre 2017**.

L'enjeu autour de ces discussions a été double : d'une part **faire émerger une culture commune** du groupe autour de ces principes et une appropriation du projet par les membres du groupe et d'autre part **croiser les principes qui ont été établis par le laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde avec ceux des professionnels et acteurs citoyens** pour aboutir à des principes guides communs et co-construits.

Des discussions plus approfondies sur certains principes et leur mise en œuvre ont eu lieu notamment autour de la participation, la dignité et la non discrimination et la mobilisation autour du projet. Il en ressortait notamment que la participation et la mobilisation autour du projet, passeraient par des actions à mettre en œuvre impliquant les habitants du territoire. Et d'où **l'importance d'impulser autour du projet de nouvelles initiatives sur le territoire**.

Ces discussions sur les principes d'actions ont été une occasion de **questionner des pratiques ancrées dans l'aide alimentaire et d'envisager de nouveaux possibles** tout en mettant en lien les membres du groupe.

Elles ont permis notamment de délimiter **deux temporalités que les actions doivent considérer et articuler : l'urgence et le long terme dans l'accès**. Les réponses, façon d'agir ne sont pas les mêmes (et les membres du groupe proposent d'ailleurs une pluralité d'actions), mais les principes doivent être respectés dans toutes les situations et apparaît un enjeu fort de mettre en lien et de coordonner ces différents types d'actions alimentaires sur le territoire.

- Recensement d'initiatives possibles répondant aux objectifs du projet

Le recensement des initiatives intéressantes existantes ou à développer sur le territoire a été impulsé dès la première rencontre. Ce sont des initiatives pensées comme permettant de décliner et respecter les principes d'action à promouvoir autour du projet.

Ont été évoquées tant des **actions existantes sur le territoire, des actions qui pourraient être expérimentées et des actions inspirantes** existantes sur d'autres territoires. Ressort également des discussions **l'envie d'aller faire des visites de terrain**, aller voir et rencontrer ce qui se fait ailleurs pour s'en inspirer et repenser les façons de faire autour des actions alimentaires.

Les **actions** potentielles qui ont été évoquées (de janvier à avril) **sont diverses et ouvrent une pluralité de possibles autour du projet :**

- Production dans les *espaces publics*
- *Jardins* (partagés, familiaux), *vergers et poulaillers* : autoproduction
- *Permaculture*
- Ateliers autour de *pots à mettre sur les balcons* ou bords de fenêtres
- *Paniers paysans*
- Vente en *circuits courts, locaux, marché local*
- Vente de *fruits et légumes à prix coûtant* (et paniers portés à domicile pour personnes âgées)
- Vente de *fruits ou légumes déclassés*
- *Ateliers cuisine* et ateliers cuisines parents/enfants (à valoriser)
- *Epicerie sociales et solidaires*
- *Sensibilisation, éducation et pédagogie*
- Accès aux *équipements* (cuisine, frigidaire, lieux pour déjeuner et diner...)
- Alimentation des *enfants* (et cuisine centrale pour les *cantines* qui se fournit en produits locaux)
- Récupération des *invendus* (actions contre le gaspillage alimentaire)
- *Glanage* dans les vergers (de particuliers ou de professionnels)
- *Repas partagés* avec les produits cultivés
- *Dons, échanges et trocs* de plants, de légumes, d'œufs...
- *Achats groupés*
- Les *légumeries* et les *conserveries*
- *Partage de savoirs et de pratiques* (de culture, de recettes, de nutrition...)
- Un coffre-fort numérique pour la *protection des données personnelles des personnes* et répondre aux difficultés de présentation des pièces justificatives de revenus et de situation pour demander une aide, qui causent gênes et stigmatisations
- Une *formation à destination des bénévoles et des salariés de l'aide alimentaire* pour lutter contre le jugement et les signes inconscients de stigmatisation
- Elargissement des possibilités d'utilisation des *bons ou chèques alimentaires*
- Etudier les apports de *l'utilisation de la monnaie locale* dans le projet
- Un *groupe de travail autour de la parole pour les difficultés rencontrées par les personnes* autour de l'accès à l'alimentation
- *Covoiturage* organisé au sein des structures pour aller aux ventes directes chez les producteurs qui sont moins chères
- Une *carte* faisant un diagnostic des lieux existants pour la vente directe et plus largement *recensant les initiatives* des structures sur le domaine alimentaire pour les faire connaître sur le territoire et les mettre en relation
- *Pièce de théâtre* pour une sensibilisation aux résultats de l'étude « Se nourrir lorsqu'on est pauvre »...

- Des points réguliers sur le projet et ses orientations

Globalement au rythme d'une rencontre sur deux, un temps a été pris pour faire de courts bilans sur la démarche suivie, les suites les orientations, les nouvelles personnes à inviter etc. Dès mars, est évoquée et demandée la prolongation du projet au delà des un an prévus initialement afin que le projet puisse avoir le temps de s'implanter sur le territoire.

- Neuves-Maisons : un intérêt porté au projet, une déclinaison locale prévue pour 2018

La même approche que celle faite sur le territoire de Toul a été faite sur le territoire de Neuves-Maisons : une représentante du CCAS de Neuves-Maisons était présente à la présentation du projet le 10 octobre 2017 devant les responsables politiques du territoire. Il y a eu une autre rencontre le 25 janvier entre ATD Quart Monde, le Pays Terres de Lorraine et deux membres du CCAS de Neuves-Maisons pour envisager la déclinaison possible du projet sur ce territoire. Si le projet a intéressé, cette rencontre et les différentes relances n'ont pas conduit à une dynamique locale par cette approche autour du projet.

Le 27 mars, une nouvelle rencontre a été organisée à l'invitation du maire entre ATD Quart Monde, la mairie, l'ajointe au maire santé et le CCAS. Cela a conduit à **envisager l'expérimentation de l'implantation sur Neuves-Maisons d'un groupe similaire à celui du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde qui servirait de laboratoire d'usage afin de donner la parole aux usagers des actions menées sur le territoire**. Cela conduirait à une action locale du projet territorial à partir des citoyens concernés et intéressés par la démarche. Une prochaine réunion devrait se tenir entre la communauté de commune et les responsables du projet territorial et ATD Quart-Monde. Ce serait alors une nouvelle dynamique qui serait moins professionnelle que celle de Toul et l'intérêt pourrait être ensuite de pouvoir croiser les constats et pistes entre les deux approches.

Le fait que ce groupe prenne sa place sur un autre lieu géographique que Toul permettrait, de plus, que la parole soit libre dans le dialogue entre personnes pouvant connaître des situations de précarité alimentaire et des professionnels dans l'action sociale ou l'aide alimentaire : il est important que l'emplacement géographique ne soit pas le même dans ce dialogue pour que les personnes puissent librement apporter leur part de recommandations et de critiques sur les actions alimentaires sans que cela compromette leur démarches personnelles pour demander des aides sur leur lieu de vie.

Ce groupe est un des objectifs pour l'année 2018, avec le pilotage d'ATD Quart Monde et des membres du laboratoire d'idées d'ATD qui pourront venir pour lancer la dynamique.

- Colombey-les-Belles : un intérêt porté au projet en écho avec des actions déjà prévues et délinées sur le territoire

Un membre de l'Entreprise à But d'Emploi avait co-animé avec ATD Quart Monde l'atelier lors du colloque du 10 novembre 2016 sur le PAT (atelier « Citoyenneté, les plus pauvres acteurs de leur alimentation ») et était intéressé par le projet et souhaitait, si possible, pouvoir y prendre part.

Une rencontre a été organisée le 6 avril 2017 avec un membre de la Communauté de communes Pays de Colombey, des membres de la Fabrique et des Tailleurs de Bouleau, du Pays Terres de Lorraine et d'ATD Quart Monde pour discuter du projet.

Les échanges ont porté sur le maraichage, les vergers et la cueillette de fruits (et les conventions possibles à mettre en place auprès des particuliers), les jardins partagés, le partage des savoirs et des pratiques, le projet d'une miellerie collective à Battigny, les limites des réponses à la précarité alimentaire et les tensions via les antennes de structure d'aide alimentaire, la conservation des aliments via les caves dans les villages, l'utilisation possible des aliments...

Plusieurs de ces actions alimentaires ont fait également l'objet de discussions au sein du groupe de Toul ce qui conduit à envisager la possibilité de rencontres et d'échanges de pratiques et de savoirs entre les territoires sur des actions alimentaires particulières telles que les vergers.

*Perspectives envisagées (mais non mises en œuvre durant l'année, pistes pour 2018) :*

- un lien possible du projet avec la légumerie et les vergers de l'entreprise à but d'emploi
- Poursuivre l'information de l'avancée des projets, inviter mutuellement à participer à des initiatives qui pourraient être élargies à un plus grand nombre
- Laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde : recherche-action « Comment se nourrir dignement et durablement avec 57€ par mois »

En parallèle des réflexions menées sur le territoire Terres de Lorraine et de façon complémentaire, le groupe du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde a poursuivi ses réunions mensuelles dont l'objet a été, à partir de janvier 2017, non plus les principes à promouvoir mais l'expérimentation d'actions alimentaires au sein du groupe. Des représentants du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde étaient présents à chaque réunion sur le territoire Terres de Lorraine et cette recherche-action du laboratoire d'idée a permis d'avoir le recul et l'expérience collective de personnes connaissant des précarités alimentaires sur les actions envisagées par le groupe de Toul plutôt professionnel.

La recherche-action a été menée durant l'année 2017 autour de la définition d'un panier de référence digne et durable comprenant des produits secs, du poisson, des légumes et fruits frais, des produits laitiers des œufs et de la viande, puis sa comparaison avec le panier d'habitude (produits habituellement recherchés ou achetés). Plusieurs expérimentations et rencontres avec des acteurs locaux ont été réalisées durant l'année autour d'achats groupés, de l'accès à des jardins nourriciers, et de leur culture.

### **Synopsis :**

#### Méthode

Participants : 15 personnes en situation de précarité et une dizaine de personnes accompagnantes

Premier temps :

Définition des produits nécessaires et suffisants pour une alimentation saine

Puis

Partage de méthodes d'achat au meilleur prix testés par les participants

Recherche des meilleurs prix avec pré-repérage et analyse des meilleures options

Recherche de circuits courts en fonction de ce qui est connu des participants

Recherche d'autres initiatives citoyennes

#### Résultats

L'objet de cette recherche est de vérifier la possibilité de vivre et de manger dignement avec des minimas sociaux et surtout de nourrir les siens.

Cette recherche permet également de valoriser les participants, leur rôle et leur identité dans le partage et la relation, dans une vision tournée vers l'autre.

## C. D'avril 2017 à décembre 2017 : rédaction d'une charte autour du projet et développement d'expérimentations au sein du groupe de Toul

- Création de sous-groupes thématiques en fonction des intérêts manifestés par le groupe de Toul

Le besoin d'approfondir certains sujets évoqués lors du groupe plénier de Toul a conduit à la constitution de sous-groupes thématiques rassemblant les personnes intéressées par le sujet. La mission a été de creuser un thème et de proposer des expérimentations. Les réunions sont organisées entre deux réunions du groupe plénier et des restitutions sont ensuite faites à l'ensemble des membres du groupe.

Ainsi, en avril 2017 s'est formé un **sous-groupe spécifique « Aide alimentaire et droit à l'alimentation »** rassemblant principalement les acteurs de l'action sociale et de l'aide alimentaire (ATD Quart Monde, Croix Rouge, CCAS et Secours catholique). Les réunions permettent de travailler la déclinaison du projet en particulier dans le secteur de l'urgence et de l'aide alimentaire. C'est aussi l'occasion d'ouvrir un espace de discussions sur les pratiques, les tensions et les difficultés rencontrées dans le secteur de l'aide alimentaire. Ce groupe impulse de plus un dialogue et un échange de pratique entre les acteurs de l'aide alimentaire sur le territoire et permet de croiser les ressentis de personnes pouvant demander des aides alimentaires, de bénévoles et de professionnels. L'objet est ensuite d'envisager des améliorations et de nouvelles façons d'agir et de procéder dans le secteur de l'aide alimentaire pour que les principes portés par la Charte de ce projet puissent y être respectés.

Par la suite, un autre **groupe opérationnel sur l'achat groupé** s'est monté avec les personnes intéressées et pouvant s'investir dans ce projet pour développer une expérimentation commune.

Ces deux premiers sous-groupes thématiques traduisent bien l'importance portée au sein de cette expérimentation de travailler de façon conjointe et coordonnée sur le respect des principes d'action à la fois dans l'urgence alimentaire et dans l'accès durable et de plus long terme.

- Rédaction et approbation par le groupe d'une Charte

Les échanges sur les principes d'action et la consolidation d'une culture commune du groupe de Toul autour des enjeux entourant l'accès à l'alimentation ont permis d'aboutir en septembre 2017 à la co-rédaction d'une Charte à partir des comptes rendus des différentes réunions depuis janvier 2017.

Le sous-groupe « aide alimentaire et droit à l'alimentation » a travaillé sur une première mouture de rédaction qui a ensuite été retravaillée et validée par le groupe plénier.

Charte pour un accès digne et durable de tous à une alimentation de qualité,  
de toutes les qualités

Cette charte est portée par un collectif citoyen d'organismes (associations, collectivités, producteurs etc.) et de personnes, rassemblés autour du projet alimentaire territorial en Terres de Lorraine à partir d'une expérimentation proposée par ATD Quart Monde.

Cette Charte a pour vocation d'être un outil pour interroger les pratiques, sensibiliser aux enjeux d'un accès digne et durable à l'alimentation et permettre de repérer et de promouvoir des actions alimentaires répondant à ces principes.

Elle est ouverte largement à tous ceux qui veulent nous rejoindre dans cette démarche.

Les signataires de cette Charte se retrouvent autour de ces principes communs à promouvoir dans les actions alimentaires :

- **Accès digne** : un droit fondamental. La perte de dignité, la honte, la perte de fierté représentent l'un des principaux points évoqués par les personnes en situation de précarité alimentaire (du fait de devoir demander de l'aide pour se nourrir et/ou du fait des conditions d'accès).

- **Accès durable** : au sens du développement durable (économique, social et écologique) et au sens du long terme dans l'action.

- **Alimentation de qualité, « de toutes les qualités »** : l'alimentation dans toutes ses dimensions (santé et environnementale mais aussi dans sa dimension sociale, gastronomique, familiale et sociétale...)

- **Pour permettre l'inclusion sociale et citoyenne de tous** : promouvoir pour tous un rôle d'acteur de son alimentation et non pas de bénéficiaire. Cela implique la co-construction et la mixité sociale des projets.

Les signataires de cette Charte veulent promouvoir et créer une dynamique pour mettre en œuvre les principes suivants dans leurs actions alimentaires dont les formes et les modalités sont variées :

1. Une alimentation pensée comme un **bien commun** pour tous
2. Une **solidarité et une entraide** entre tous citoyens
3. La **non stigmatisation et la non discrimination** et l'importance de la **mixité sociale**
  - Si les actions ont pour objectif la lutte contre le gaspillage alimentaire, la mise à disposition des rebuts alimentaires doit être adressée à tous
4. Une **démarche participative** : ne pas faire pour mais avec les personnes
  - Une participation volontaire qui laisse à chacun le choix de son engagement (L'absence d'injonction et d'obligation d'assister à des activités pour obtenir de l'aide)
  - Une démarche qui respecte la confidentialité et la vie privée de toute personne
  - Une démarche qui ne cible pas un groupe de bénéficiaire mais est ouverte à tous

- Une démarche qui valorise toute forme de participation
- 5. Une alimentation **saine en quantité suffisante, de qualité et respectueuse de l'environnement**
- 6. **Respecter le choix, le goût et les cultures alimentaires de chacun** et (re)trouver et valoriser **le plaisir et la convivialité de l'alimentation**
- 7. Un **circuit commercial digne et durable pour les producteurs, les distributeurs et consommateurs**
- 8. L'accès à la **connaissance, l'information et au savoir relatifs à l'alimentation** (nutritionnel et culinaire) et permettre un **choix éclairé** pour tous en **s'adaptant et en respectant les réalités de chacun**
- 9. La volonté de **repenser les contrôles opérés** et faire en sorte qu'ils soient tous **respectueux de la personne et de sa vie privée**
- 10. Des **passerelles** à créer entre les mesures qui relèvent de l'urgence, du moyen terme et du long terme pour atteindre l'autonomie alimentaire de chacun
- 11. Favoriser la **rencontre entre les différents acteurs** pour dépasser les incompréhensions, les préjugés et co-construire les actions.

- Expérimentations communes au groupe

A partir d'avril 2017, les discussions ont porté plus spécifiquement sur la façon de transformer les discussions et constats en actions au delà de celles déjà portées par les membres du groupe.

- **Glanage dans les vergers : une action reportée du fait des gelées**

La première action alimentaire envisagée a été du glanage dans les champs. Les discussions avec les producteurs présents dans le groupe ont permis de mettre en lumière qu'il nous fallait trouver une action qui soit profitable à la fois pour les consommateurs mais aussi pour les producteurs.

Les échanges avec les tailleurs de bouleau sur Colombey-les-Belles et avec des membres de Mousson citoyenne sur Pont-à-Mousson faisant également du glanage auprès de professionnels ou de particuliers, nous a permis d'envisager une action commune avec un échange de pratiques avec ces partenaires.

Mais les fortes gelées d'avril 2017 ont conduit à reporter à une année suivante les projets envisagés de glanage ou d'emplois possibles avant qu'ils ne se soient approfondis.

- **Achat groupé auprès de producteurs locaux : une première expérimentation très encourageante en décembre**

Le projet d'achat groupé commun au groupe repose sur le souhait de monter un projet qui expérimente la mise en œuvre des principes de la charte dans une action ouverte à tous. Elle s'appuie sur les pratiques mises en avant et expérimentées par le laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde.

L'enjeu était de trouver un moyen d'acheter en gros à un producteur local des produits de qualité à un prix accessible aux familles à petit budget (et donc à un prix inférieur à celui pratiqué dans les circuits de distribution classique) mais dans des conditions qui répondent également aux attentes et aux besoins des producteurs. La piste a été d'expérimenter l'achat

de surplus de production que le producteur a du mal à écouler (surplus de culture de plein champ, denrées déclassées etc.).

Un sous-groupe spécifique s'est constitué à partir d'octobre 2017 pour définir le projet, ses objectifs, les moyens humains et matériels disponibles, la consolidation et la suite du projet...

Méthode prévue :

- Les producteurs proposent des offres (produit, volume, délai, prix) auprès d'un coordinateur ou un représentant du réseau (à définir), qui se charge de le relayer aux membres du réseau « Accès digne et durable de tous à une alimentation de qualité ».
- Les membres du réseau informent et diffusent auprès de leurs membres ; un bon de commande ou liste d'achat est formalisé puis centralisé et renvoyé au producteur. Les comptes sont ensuite faits et centralisés par structure ou de façon groupée.
- Les denrées choisies et commandées sont ensuite transportées jusqu'à des points de livraison (soit livraison par le producteur lors de déplacements, soit par des membres du groupement d'achat). Puis déchargement du camion, partage des denrées et établissements des lots, retrait et distribution (avoir un local pour ce faire, à la journée, pas de stockage), entraide pour le transport des denrées des membres, covoiturage etc.
- Les différentes tâches sont faites sur un type coopératif.

Le contact a été pris par via la Chambre d'agriculture avec un producteur local que sont allés rencontrer des membres du groupe pour lui exposer le projet, la Charte et la démarche. Une première expérimentation a été réalisée avec succès le 16 décembre 2017 avec 1900kg de légumes achetés par plus de 100 familles !

La chambre d'agriculture a joué un rôle déterminant dans la mise en lien avec les producteurs et l'identification du producteur prêt à assurer cette première expérimentation. Une première information a été passée au sein du réseau de producteurs locaux « Saveurs paysannes » sans succès. Il semble que le projet n'ait pas été nécessairement bien compris par les personnes présentes lors de la présentation qui a été faite au sein l'instance de cette organisation. Une seconde démarche a été faite par la chambre consulaire conduisant à identifier 4 maraîchers producteurs des denrées recherchées pour l'expérimentation (pommes de terres) et localisés dans un rayon de 30 km environ. Sur les 4 producteurs contactés un seul s'est montré intéressé. Basé sur le territoire à une dizaine de kilomètres de Toul ce jeune producteur était au moment de l'action en phase de conversion en production biologique. Il a formulé une proposition de prix pour des pommes de terre, carottes et potimarron. Très intéressé par la qualité et la gamme qualitative de produits proposés, le groupe de travail a accueilli très positivement la proposition en souhaitant une meilleure offre de prix qui tienne mieux compte des volumes visés. Après une rencontre avec deux représentants du groupe, le producteur a fait une nouvelle proposition de prix. Cette nouvelle proposition a été acceptée par le groupe chargé de l'action.

Ces premiers résultats encourageants poussent le groupe à vouloir poursuivre les expérimentations en 2018 en prêtant notamment une attention particulière à une plus grande participation des personnes.

Cet achat groupé peut également être l'occasion de former par la suite un groupe d'utilisateurs pour avancer sur les améliorations et la co-construction de ce projet et donc également élargir le cercle des personnes impliquées et partie-prenante dans le projet.



- Formation sur l'aide alimentaire : en construction

Le projet d'une formation sur l'aide alimentaire est le fruit des discussions du sous-groupe « aide alimentaire et droit à l'alimentation » afin de repenser l'aide alimentaire au regard des principes établis par la Charte.

Une fiche projet est en cours de rédaction avec pour objectif de l'expérimenter courant 2018 :

1. Réunion plénière des acteurs : présentation de la charte et diagnostic des écarts par rapport à la charte
2. Formation commune à l'ensemble des acteurs afin de développer la culture commune et réflexions et partage sur les pratiques
3. Croisement des expériences et ressentis avec personnes qui sont en précarité alimentaire (cf le laboratoire d'idée ?)
4. Repérage et rencontre avec des initiatives et pratiques inspirantes au regard de la Charte
5. Révision, si besoin est, des procédures de chacun, et expérimentation de nouvelles pratiques et méthodes au sein des structures ou en coordination entre structures

• Projets impulsés par le projet, au sein de structures membres du groupe

Les réunions régulières du groupe de Toul ont été également le moteur d'actions alimentaires nouvelles, impulsées par des membres du groupe au sein de leur structure. On peut évoquer notamment un atelier de culture en pot à la Croix Rouge durant l'été 2017, le développement de trocs et de dons au sein de la CC2T durant l'année, l'organisation de la Soupe du Don sur le thème de l'accès digne à l'alimentation par le Secours catholique en septembre 2017 et de nombreuses actions du Centre socio-culturel...

• Suivi des actions et du développement des actions par le groupe plénier :

Si les actions et expérimentations sont pilotées par des sous-groupes opérationnels rassemblant les membres intéressés, le groupe plénier a continué ses rencontres régulières avec toujours pour objectif d'avoir une vue globale sur les actions menées et d'en incuber de nouvelles, d'échanger sur les moyens de mettre en œuvre les principes d'action et la difficulté de leur application et de diffuser et de faire signer la Charte !

## **D. A partir de septembre 2017 : impulsions données pour la poursuite du projet**

En septembre 2017 à la rentrée ont été validées les orientations du projet pour l'année à venir. Cela a été l'occasion de confirmer la volonté des membres de poursuivre et de développer l'expérimentation.

- **Poursuivre la consolidation d'une culture commune autour du projet et la sensibilisation**
  - Charte commune à valider
  - Information et sensibilisation au projet par les membres du groupe dans leurs réseaux respectifs (sur le territoire) : calendrier commun sur les actions alimentaires
  - Représentation du groupe et de la démarche territoriale lors d'évènements, séminaires etc.
  - Dialogue et contact d'autres territoires pour faire connaître le projet (niveau national ou d'autres territoires (ex Etats généraux de l'alimentation, Audruicq, colloques...)
  
- **Diffusion de la démarche sur l'ensemble du territoire Terres de Lorraine**
  - Reprendre le travail d'information et de sensibilisation avec les acteurs des 3 autres territoires qui constituent Terres de Lorraine (objectifs poursuivis, diffusion de la charte, prise en compte des dynamiques propres et volontés locales...)
  - Permettre aux acteurs de ces territoires de participer aux actions amorcées
  - Rencontrer, informer et partager l'action avec les autres communes et communautés de communes
  
- **Renforcer la dynamique de groupe et les implications au sein du groupe de Toul**
  - Actions ou manifestations de l'un proposées à l'ensemble du groupe
  - Formation de sous-groupes en fonction de l'intérêt des membres et implication pour faire avancer des projets communs (ex formation du sous-groupe sur l'achat groupé)
  
- **Participation active de personnes en situation de précarité à l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre du projet pour une co-construction**
  - Engager une dynamique avec les personnes qui connaissent des situations de précarité alimentaire
  - A mettre en œuvre au sein des projets (axe central dans le groupe sur l'aide alimentaire)
  - Au sein du territoire avec la constitution d'un laboratoire d'usage inspiré du laboratoire d'idées d'ATD Quart Monde
  
- **Mise en avant des pratiques existantes sur le territoire (ou de l'éventuelle transformation de pratiques sur le territoire)**
  - Capitaliser les différentes actions déjà mises en œuvre et les projets pour l'année (fiche projet à remplir, une pour chaque projet porté)
  - Permettre un repérage des actions, une meilleure connaissance et une mise en commun et un suivi des actions et des orientations
  - Constituer un outil pour la présentation et la diffusion du projet sur le territoire

- **Lancement d'initiatives nouvelles d'actions alimentaires**
  - Au sein des structures
  - Communes au groupe
  
- **Croisement des expériences avec des acteurs et des territoires autres sur ce sujet**
  - Lors de la mise en œuvre d'un projet
  - Lors de rencontres sur le terrain... (par exemple, lien à faire dans les 6 mois avec le territoire Val de Lorraine qui travaille également sur le droit à l'alimentation sur le bassin de Pont-à-Mousson)

Orientations encore travaillées, précisées et validées lors des réunions suivantes entre novembre et décembre 2017 notamment pour l'organisation et le pilotage du projet.

## E. Partenariats et de réseaux développés autour du projet

- Liens avec le projet porté par le territoire Val de Lorraine sur le droit à l'alimentation dans le cadre de la création de la conférence territoriale du développement social (qui s'inscrit dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté au cœur du projet départemental)
- Visite du territoire par des porteurs du projet AD-In « Alimentation Durable Inclusive : mieux manger pour tous et pour demain »
- Contact et liens avec le projet porté par le Secours populaire et le laboratoire de recherche Lériss en Languedoc Roussillon : « La solidarité alimentaire de proximité : un vecteur d'émancipation ? »
- Partenariat avec le réseau « Accès digne à l'alimentation » du Secours catholique

*(pour le détail de ces différents projets, voir la sous-partie « Situation de l'expérimentation au regard de démarches proches », p.33)*

## F. Présentations publiques du projet

En Meurthe et Moselle,

- Intervention du pays lors de la journée de l'alimentation organisée par le Conseil Départemental le 16 octobre 2017

Sur le territoire Terres de Lorraine :

- Présentation conjointe ATD/Pays lors de la réunion « analyse des besoins sociaux » des CCAS de la communauté de communes du pays de Colombey et du Sud Toulousain le 23 janvier 2018

Sur d'autres territoire ou au national :

- Conférence et groupes de travail à Audruicq avec le pays et le programme européen du projet franco-belge AD-In. Huguette Boissonnat et Céline Vinchelin et Babette et Maxime Torlong, Septembre 2017
- Etats généraux de l'alimentation en novembre 2017, Magali Ramel et Micheline Adobati
- Groupe « Aide alimentaire et droit à l'alimentation » d'EAPN France, Magali Ramel
- Séminaire Démocralim, Magali Ramel

## 3. Autoévaluation de l'expérimentation

### A. Evaluation au regard des objectifs et indicateurs du projet

Les objectifs et indicateurs du projet, fixés à son démarrage, étaient au nombre de six : 1/ Bilan du respect, du déroulé et de la qualité des différentes phases prévues pour la mise en œuvre du projet, 2/ Nombre et qualité des initiatives recensées et leur validation, 3/ Indicateurs participatifs (en concertation avec les participants au projet), 4/ Participation et qualité de participation au colloque du pays Terres de Lorraine prévu en novembre 2016, 5/ Etablissement et qualité de la validation d'une charte et 6/ Analyse des résultats et de leur reproductibilité sur d'autres territoires ou à l'échelle nationale. (*voir la partie sur le rappel de l'expérimentation en début de ce rapport, p.2*)

- Bilan du respect, du déroulé et de la qualité des phases prévues
  - Phases du projet

Au regard de la description du projet par de la fiche projet **l'expérimentation a bien suivie les phases qui étaient prévues pour son déroulement.**

La **phase documentaire et d'analyse des pratiques avec les personnes issues de la pauvreté** a été réalisée avec le groupe du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde, basé sur Nancy. Cette phase s'appuyait sur des travaux précédents l'expérimentation avec l'étude « Se nourrir lorsqu'on est pauvre – Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité »<sup>2</sup>.

Mais elle s'est aussi poursuivie tout au long de l'année avec un travail de septembre à décembre 2016 sur les attentes et points d'attention à avoir autour du projet, sur les principes guides pour les actions (qui ont ensuite été croisés avec ceux du groupe de Toul pour aboutir à la Charte Commune en septembre 2017). Et, à partir de janvier 2017, la recherche-action « Comment se nourrir dignement et durablement avec 57€ par mois » a permis de préciser l'analyse des pratiques, des méthodes et des expérimentations à promouvoir autour du projet.

La **phase de proposition de la démarche et d'observation de terrain** a été opérée entre septembre et décembre 2017 sur le territoire Terres de Lorraine. La proposition de la démarche a été l'objet des deux réunions de présentation de la démarche organisée en octobre devant les responsables politiques du territoire et en novembre lors du colloque sur le PAT. Ces deux réunions ont permis de valider l'acceptation du projet sur le territoire.

Elles ont aussi été le point de départ de la phase d'observation de terrain puisque le projet s'est développé par la suite à partir des personnes qui s'étaient dites intéressées et à partir de leurs localités. C'est ainsi qu'ont été identifiées les centralités de Toul, de Neuves-Maisons et de Colombey-les-Belles. Et au sein de ces centralités, les déclinaisons du projet ont été dépendantes des dynamiques et des acteurs locaux, de leurs attentes et leurs actions déjà mises en œuvre sur le territoire. C'est donc cette phase d'observation du terrain et des attentes des acteurs qui a permis de développer le projet à partir des personnes et structures souhaitant s'impliquer dans le projet et en s'appuyant sur les réseaux déjà présents sur le territoire (notamment à Toul). Et les différences des attentes autour du projet expliquent les différences de dynamiques et de déclinaison du projet entre les différentes localités sur le territoire.

---

<sup>2</sup> *op. cit.*

La démarche d'observation de terrain a, de plus, été également faite par une veille d'actions alimentaires développées sur d'autres territoires et inspirantes pour les valeurs que nous souhaitons promouvoir dans le projet. Ces repérages ont permis d'ouvrir les possibles autour du projet, de s'appuyer et de s'inspirer de la méthode suivie pour ces actions et de commencer à développer un réseau d'acteurs sensibles aux valeurs portées par le projet (dignité, durabilité, qualité et dynamiques citoyennes dans l'accès à l'alimentation).

**La phase de repérage des actions, d'analyse avec les acteurs du système alimentaire et de croisement d'expérience avec les usagers pour une co-construction** du projet s'est appuyée sur la phase d'observation du terrain et des attentes. Sur Neuves-Maisons et Colombey-les-Belles, la démarche est encore balbutiante et dans un entre-deux entre la phase de proposition de la démarche et la phase de repérage des actions. C'est dans le groupe de Toul que la suite des phases du projet s'est principalement développée sur le territoire. Le repérage des actions s'est faite de façon conjointe à un travail du groupe sur les principes d'actions à promouvoir. C'est notamment le fruit des échanges du groupe de Toul entre janvier et avril 2017 : la construction d'une culture commune du groupe autour du projet, de sa déclinaison en principes d'actions à promouvoir et leur application dans des actions alimentaires existantes ou à développer sur le territoire.

La composition du groupe a permis de croiser expériences et de co-construire le projet entre des acteurs variés et d'avoir une approche du sujet se rapprochant d'une vision sur le système alimentaire dans son ensemble sur le territoire (allant de la production à la consommation). En effet, lors des réunions, les discussions rassemblent autour d'une même table une grande diversité d'acteurs et d'expériences : des membres de collectivités (département, du territoire, de la commune, du CCAS), de chantier d'insertion, du centre socio-culturel, d'associations (Croix Rouge, Secours catholique, Francas 54, Association kayak...), de la chambre d'agriculture, des producteurs et des citoyens et consommateurs dont des membres d'ATD Quart Monde ayant l'expérience de la précarité alimentaire. Les actions alimentaires portées par les membres du groupe permettent également de croiser les points de vue entre des acteurs de la production (par des professionnels ou par des actions visant l'autoproduction), de la transformation (par une productrice mais aussi par les actions d'ateliers cuisines), de la distribution (via des circuits locaux de producteurs, via du troc ou du don, via les aides alimentaires et notamment l'épicerie sociale de la Croix Rouge...) et de la consommation (qui concerne l'ensemble des membres du groupe, avec une dimension supplémentaire apportée par les membres du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde concernant les attentes et les tensions en situation de précarité alimentaire).

Si le groupe ne reflète pas l'ensemble des acteurs du système alimentaire de façon exhaustive, il permet néanmoins une grande richesse des échanges et des possibles en croisant des expériences diverses et permettant ainsi assez vite, dans les discussions, de percevoir si une aspiration ou action est souhaitable et réalisable au regard expériences de l'ensemble des membres du groupe (et cela s'est manifesté notamment sur les discussions sur le glanage dans les vergers, les idées d'un point de vente de produits locaux ou d'utilisation des bons alimentaires : les expériences et les apports de chacun ont permis de réorienter les idées ou de percevoir que ce n'était pas une bonne piste pour répondre aux attentes de l'ensemble des acteurs).

De plus, sont également portés par des membres du groupe la vision du Plan alimentaire territorial et la recherche juridique, politique et sociale sur ce sujet ce qui permet d'inscrire le projet et les échanges dans un cadre plus large que le territoire Toulinois.

**Cette large formation du groupe permet de discuter de l'enjeu de l'accès digne et durable de tous à une alimentation de toutes les qualités permet de co-construire les objectifs et les orientations du projet et de valider les actions alimentaires à mener de façon globale, dans une vision axée sur le système alimentaire dans son ensemble, sans limiter l'approche à la seule action sociale ou au seul volet de l'aide alimentaire contrairement à ce qui est souvent observé.**

Enfin, la **phase expérimentale** était constituée de deux objectifs dans le projet de l'expérimentation. Le premier consistait à **fédérer, valoriser et incuber des initiatives construites autour des piliers de la dignité, la durabilité, la qualité et des actions citoyennes**. Le second visait à **fédérer un Comité consultatif citoyen ayant pour rôle de suivre, d'orienter et d'évaluer le projet**.

Le premier objectif se décline d'une part dans la **Charte** co-rédigée et validée par le groupe : elle traduit les piliers de la dignité, la durabilité, la qualité et des actions citoyennes à promouvoir dans les initiatives. D'autre part, il se décline également dans l'ensemble des discussions du groupe sur les initiatives à promouvoir dans le projet (des initiatives déjà existantes sur le territoire, des initiatives présentes sur d'autres territoires ou des initiatives co-construites) qui ont permis de fédérer et de valoriser les initiatives répondant au projet ; les nouvelles initiatives impulsées sur le territoire, soit par des membres du groupe au sein de leur structure soit portées par l'ensemble du groupe (achat groupé notamment) répond à l'objectif d'incuber des initiatives construites autour des piliers du projet.

Le deuxième objectif de la constitution d'un **Comité consultatif citoyen** ayant pour rôle de suivre, d'orienter et d'évaluer le projet, pourrait déjà se rapprocher de ce qu'incarne le groupe de Toul actuellement avec sa vocation de rassembler toujours plus largement les acteurs intéressés par le projet. Ce groupe rassemblant de nombreux acteurs du système alimentaire (du producteur au consommateur) suit le projet par ses réunions régulières en plénières, il oriente le projet en fonction de ses attentes et de ses possibilités et co-construit et valide les objectifs et les actions et évalue les actions menées avec par exemple l'évaluation de l'achat groupé. Mais cet objectif de constitution d'un Comité consultatif citoyen va surtout être l'objectif du projet dans l'année à venir avec la constitution d'un laboratoire d'usage à l'image du Laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde. Et, la présente évaluation est néanmoins faite par l'un des porteurs du projet...

Cette phase expérimentale est encore en déploiement et doit être consolidée durant l'année 2018.

#### - Echéances prévues

Au regard des **échéances prévues**, le projet a pris plus de temps qu'initialement escompté. Deux explications peuvent être apportées : d'une part un arrêt maladie de trois mois de l'une des porteurs du projet entre avril et juillet 2017 et d'autre part une nécessaire phase d'acculturation et d'appropriation du projet par les acteurs du territoire qui n'était peut-être pas suffisamment considérée dans les échéances prévues initialement.

Les échéances étaient les suivantes :

1/ Proposition d'ATD de lancer une expérimentation sur son territoire en 2017. Validation par le CA du pays **en juin 2016**.

2/ Observation des initiatives, mobilisation des personnes ressources et volontaires, identification des attentes et localisation du projet – **automne 2016**

3/ Constitution d'un ou plusieurs groupes locaux ayant pour rôle de suivre, d'orienter et d'évaluer le projet. Croisement d'expériences et co-construction du projet : validation d'une charte posant les principes du projet et identification des actions support de l'expérimentation – **hiver 2016/2017**

4/ Phase expérimentale ayant pour objet d'incuber les initiatives répondant aux principes de la charte élaborée – **printemps-été 2017**

5/ Analyse des résultats et de leur reproductibilité sur d'autres territoires (au sein de TDL, sud 54 et échelle nationale) – **automne 2017**

*La première échéance* était le **point de départ du projet**, elle était actée avant son commencement en septembre 2017 et a donc été respectée.

*La deuxième échéance* pour la mobilisation des personnes ressources et d'observation d'identification des attentes et des localités a été plus longue que celle initialement prévue et

ne s'est pas réalisée de façon simultanée pour l'ensemble des objectifs. **L'observation des initiatives**, au sein du groupe du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde s'est bien déroulée durant l'automne 2016, mais au niveau du territoire, cela a été surtout après la constitution des groupes locaux à partir de janvier 2017. De plus cet objectif d'observation des initiatives s'est poursuivi tout au long du projet, à la fois une observation territoriale mais aussi une veille des initiatives sur d'autres territoires. **La mobilisation des personnes ressources et volontaires** a bien débuté en automne 2016 par les deux réunions de présentation du projet, elle a permis d'impulser la déclinaison du projet au niveau territorial. Néanmoins, c'est encore un objectif qui a perduré tout au long de l'expérimentation et qui se poursuit encore aujourd'hui. **L'identification de la localisation** du projet s'est bien réalisé durant l'automne 2016 pour se concrétiser en janvier 2017. Et enfin, **l'identification des attentes** autour du projet a surtout été développée à partir de l'identification des localités du projets et des discussions avec les acteurs intéressés par la démarche : elle s'est plutôt déroulée durant la période de janvier à avril 2017.

*La troisième échéance* pour la **constitution d'un ou plusieurs groupes locaux** a été respectée puisque le groupe de Toul a été constitué dès janvier 2017. Concernant les possibilités d'impulser d'autres groupes locaux, les démarches ont été faites globalement durant la même période puisque les rencontres avec des acteurs de Neuves-Maisons ont débuté en janvier 2017 également. La rencontre avec des acteurs de Colombey-les-Belles en avril 2017, d'où de façon plus tardive mais les contacts et les appels ont été pris dès février 2017.

Cette échéance a également été celle du **croisement d'expérience et de co-construction du projet**, elle a été pleinement respectée au sein des discussions du groupe de Toul, dès janvier 2017. Elle ne s'est pas cependant terminée à la fin de l'hiver 2017 et se poursuit encore aujourd'hui.

**L'identification d'actions support de l'expérimentation** s'est également bien déroulée dans les délais prévus avec des discussions à ce sujet dès janvier 2017 et un recensement d'une grande diversité d'actions possibles à la fin de la période allant de janvier à avril 2017.

Enfin, **la validation d'une Charte posant les principes du projet** ne s'est pas faite à la date prévue, mais elle a été sans doute pensée de façon prématurée dans le projet. En effet, les discussions sur les principes d'actions à promouvoir ont débutés dès la première rencontre, ont alimenté l'ensemble des discussions et des rencontres, ont permis de forger une culture commune du groupe autour du projet et de donner un cadre aux discussions sur les initiatives à porter. Mais la rédaction de la Charte n'a été réalisée qu'en septembre 2017. Sans doute, l'arrêt des rencontres entre mai et septembre du fait de l'arrêt maladie l'explique aisément. Mais, même sans cela, la Charte a pu être co-rédigée et validée par l'ensemble du groupe justement parce qu'elle était l'aboutissement d'une maturation et d'une acculturation du groupe autour du projet et du sujet porté. Elle vient marquer l'implication du groupe autour du projet, vient le consolider et donne un élan pour le déployer encore. Rédiger la Charte au tout début de la constitution du groupe local, comme initialement prévu, n'est pas forcément possible ni même souhaitable.

*La quatrième échéance* pour lancer **la phase expérimentale pour incuber des initiatives répondant à la Charte** a bien été lancée au printemps 2017. Les discussions ont d'abord portées sur le glanage dans les vergers à cette époque. Le sous-groupe sur l'aide alimentaire a commencé à se réunir dès avril 2017. Et plusieurs acteurs ont impulsé de nouvelles actions alimentaires au sein de leurs structures durant la période printemps-été 2017 : discussions, trocs, échanges au sein du CC2T, atelier sur les pots à la Croix-Rouge, Soupe du don sur l'accès digne à l'alimentation par le Secours catholique, recherche-action d'ATD Quart Monde et expérimentation d'achats groupés, de stratégies d'achat, de culture en jardins partagés et nourriciers...

Mais, du fait de l'arrêt maladie et de la période estivale sans doute, cette phase expérimentale s'est prolongée sur un temps plus long et la démarche d'incuber des initiatives répondant à la Charte a été ré-impulsé après l'adoption de cette dernière avec comme



première réalisation commune l'achat groupé de décembre 2017. Cette phase est toujours en cours aujourd'hui.

*La cinquième échéance de l'analyse des résultats et de leur reproductibilité sur d'autres territoires* se déroule à une date bien plus tardive que celle initialement prévue puisqu'elle est réalisée par le présent document près de 3 mois après la date envisagée. Les raisons de ce retard ont été exposées et expliquées dans paragraphes précédents.

- Nombre et qualité des initiatives recensées et leur validation

Concernant le nombre et la qualité des initiatives recensées et validées, il convient de distinguer d'une part celles qui ont été recensées dans les échanges et qui concernent à la fois des initiatives déjà présentes sur le territoire et des initiatives inspirantes existant sur d'autres territoires, et d'autre part celles qui sont co-construites par le groupe.

Les initiatives qui ont été recensées dans les échanges du groupe de Toul sont énumérées dans ce rapport dans la partie sur le bilan, *paragraphe concernant le recensement d'initiatives possibles répondant aux objectifs du projet, p.9*. Leur nombre s'approche de la trentaine et il ne prend pas en compte la veille des initiatives inspirantes pour le projet recensée notamment dans le premier compte-rendu de la réunion du groupe de Toul (qui n'ont pas été le fruit de discussions mais de recherches personnelles) : ce recensement n'est assurément pas exhaustif. Cette donnée du nombre n'est peut-être pertinente que pour mettre en valeur l'importance du nombre d'actions alimentaires que pourrait venir rassembler le projet et leur grande diversité dans leurs domaines, leurs objectifs et leurs moyens d'actions. Toutes sont identifiées comme pouvant répondre aux piliers de la dignité, la durabilité, la qualité et des actions citoyennes. Toutes permettent de développer d'autres approches que l'aide alimentaire distributive face aux situations de précarité alimentaire et donc de renouveler les actions alimentaires habituellement mises en place en France en réponse aux difficultés d'accès à l'alimentation. Toutes permettent donc de montrer l'importance champ potentiel du projet et de l'expérimentation.

Néanmoins, le travail sur ces initiatives recensées n'est pas encore assez avancé dans le projet pour pouvoir se prononcer sur leur qualité aux regards des principes de la Charte et sur leur validation. Il est prévu de rédiger des fiches projet sur ces initiatives pour les recenser de façon plus précises et approfondie. Il apparaît déjà que pour répondre aux objectifs de la Charte, ce n'est pas tant le type d'action alimentaire déployé qui importe (qui, encore une fois, peut être très diverse) mais la méthode et la gouvernance qui y sont employées et notamment la place et la considération apportée aux personnes les plus démunies. En effet, l'étude « Se nourrir lorsqu'on est pauvre » met en évidence que des expériences d'ateliers-cuisine, de jardins partagés ou encore d'épiceries sociales ont pu être soit sources de tensions et d'humiliation soit sources de moments conviviaux et valorisants. Ce n'est donc pas tant le type d'actions alimentaire que la prise en compte des principes d'action de la Charte qui importe. Et ce travail reste à faire pour évaluer la qualité les initiatives évoquées dans les échanges et les valider.

Les initiatives co-construites par le groupe sont bien moins nombreuses. Deux groupes de travail ont été formés : le premier vise à créer une formation pour repenser l'aide alimentaire, le second vise à expérimenter l'achat groupé auprès de producteurs locaux de produits.

Concernant la formation autour de l'aide alimentaire, l'expérimentation n'en est encore qu'au stade de la rédaction du projet et sa **déclinaison est prévue pour 2018**. Ce projet de formation est le fruit des discussions du groupe « Aide alimentaire et droit à l'alimentation ». Parmi l'ensemble des attentes et objectifs exprimés, celui qui est apparu comme le plus pertinent pour commencer est celui d'une formation à destination des bénévoles et des salariés de l'aide alimentaire pour approcher les tensions ressenties par les personnes venant demander cette aide, croiser les regards pour dépasser les préjugés et les incompréhensions et repenser les pratiques de l'aide alimentaire au regard des principes de la Charte. Le projet n'est pas encore suffisamment avancé pour pouvoir juger de la qualité de son élaboration ou de son déroulé. Peut cependant être mise en avant la démarche collective qui porte ce projet : pilotée par le CCAS de Toul et co-décidée et co-construite, jusqu'à présent, avec des membres de la Croix Rouge, du Secours catholique et d'ATD Quart Monde.

La **pertinence, l'importance et le caractère novateur d'un tel projet** peuvent aisément être mis en avant. Le fait de repenser l'aide alimentaire au regard des principes de la Charte et donc au regard du respect de la dignité, de la durabilité, de la qualité et des participations citoyennes, représente le fondement et le moteur de cette expérimentation en Terres de Lorraine au regard des résultats de l'étude « Se nourrir lorsqu'on est pauvre ». C'est l'attente première qui motive ce projet : que tout accès à l'alimentation respecte les droits fondamentaux des personnes et donc également les situations d'urgence alimentaire et de précarité alimentaire. La pertinence et l'importance de cette expérimentation au regard du projet mené sont donc évidentes. De plus, cette approche part des tensions présentes et décrites dans l'aide alimentaire, en rassemblant l'ensemble des acteurs concernés (associant associations caritatives, CCAS, salariés, bénévoles et personnes ayant demandé des aides), à partir d'une Charte co-écrite, sur un territoire donné, pour envisager de nouveaux possibles. Ainsi, elle renouvelle radicalement la façon de penser et de questionner l'aide alimentaire en sortant de discussions portant uniquement sur la nutrition, l'équilibre et la qualité des denrées et repas distribués pour mettre au centre de l'analyse la méthode employée, la place et la considération des personnes cherchant une aide. Et elle représente une application directe de l'objectif de ne plus être dans une logique de « faire pour » les personnes (via des dispositifs pensés, mis en œuvre et évalués par des professionnels et les bénévoles) mais bien de repenser l'aide alimentaire, sa mise en œuvre et son évaluation « avec » l'ensemble des personnes concernées et donc également celles en précarité alimentaire : elle vise à casser les catégories devenant des identifiants des personnes dans l'aide alimentaire entre les salariés, les bénévoles et les bénéficiaires ou personnes accueillies pour remettre tous les citoyens sur un pied d'égalité dans ce projet.

Concernant l'expérimentation de l'achat groupé, elle résulte de l'envie du groupe de s'investir dans un projet ouvert à tous (avec une attention particulière dans le fait d'être accessible pour tous et d'associer familles à petit budget), qui réponde aux attentes des familles et des producteurs de ne pas être dans une logique de don alimentaire, qui s'inscrive dans les objectifs du projet alimentaire territorial de développer les circuits de distributions locaux, qui cherche à mettre en application les principes de la Charte et qui impulse une action permettant de faire connaître le projet aux réseaux des membres du groupe en leur proposant d'y participer.

Pour la **forme et la méthode**, le groupe s'est inspiré des actions mises en avant et expérimentées par le groupe du Laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde au printemps 2017 et d'un guide sur les groupements d'achat coopératif d'une association canadienne qui a suivi des objectifs proches de ceux de notre projet puisque leur démarche a été impulsée par l'envie de dépasser limites et les atteintes à la dignité constatées dans le cadre de l'aide alimentaire et de créer de nouvelles de nouvelles actions coopératives permettant « de se

procurer des aliments de qualité tout en respectant leur choix, leur budget et surtout leur dignité de citoyens et de citoyennes »<sup>3</sup>.

Expérimenter un achat groupé sur les surplus et les produits déclassés a été un moyen pour répondre aux contraintes de produits de qualité et locaux mais peu chers, dans des conditions où le producteur est également gagnant (puisque ce sont des stocks qu'il a du mal pas à écouler ou qu'il vend déjà à prix très réduit).

Le **dynamisme du groupe de pilotage du projet** pour établir la fiche projet, contacter des personnes ressources pour le pilotage du projet, trouver un producteur ayant des stocks à écouler et souhaitant rejoindre la démarche, établir avec lui des prix justes, formaliser un bon de commande et le diffuser, et prévoir et organiser la logistique des paiements, de la livraison et de la distribution, l'implication de chacun et la très bonne entente lors de la journée de distribution et lors de l'évaluation : tous ces éléments sont d'excellents indicateurs du dynamisme et de la force du collectif du groupe de Toul qui se créent. L'envie du groupe de poursuivre et de faire de nouvelles expérimentations en 2018 sur d'autres produits en visant toujours plus à appliquer les principes de la Charte (et notamment pour l'implication et la participation des familles à petit budget au sein de chaque structure), tout cela indique également la qualité et la validation par le groupe de Toul de ce projet.

Le résultat de l'évaluation de cet achat groupé de plus de 1900 kg de légumes achetés par plus de 100 familles, les nombreux retours positifs des familles et du producteur, tout cela pousse également à poursuivre cette expérimentation en visant toujours plus à respecter les principes de la Charte, en recherchant la participation des plus vulnérables et des citoyens les plus éloignés de ces dynamiques et en envisageant les déclinaisons possibles pour sa consolidation à la suite de l'expérimentations.

L'importance du nombre des autres initiatives possibles recensées autour du projet montre bien que ces deux actions co-construites ne représentent qu'un petit volet des possibles du projet. Et il semble important que l'expérimentation autour du Plan alimentaire territorial en Terres de Lorraine ne se limite pas à ces deux projets.

Mais ces deux initiatives mettent en avant **l'attachement du groupe de travailler à la fois sur les situations qui relèvent de l'urgence alimentaire et celles qui relèvent d'un accès durable et de long terme** afin que les principes de la Charte puissent être respectés quelles que soient les situations rencontrées. Cela répond à l'objectif du projet de mettre réseau et de créer des passerelles entre l'urgence et le long terme dans l'accès à l'alimentation et de renouveler et démultiplier les initiatives alimentaires proposées aux personnes en situation de précarité alimentaire (et non pas uniquement des aides alimentaires distributives).

#### • Indicateurs participatifs

Concernant les indicateurs participatifs au projet sur le territoire, une partie du groupe de Toul a défini, lors de la rencontre de février 2017, les pistes à suivre rendre effectif l'enjeu de la participation des habitants dans notre démarche et donc de ne pas faire « pour » mais bien « avec » eux. Ces pistes ne sont pas une liste limitative, mais elles traduisent les orientations suivies par le groupe autour de la participation dans les actions et projets co-construits :

- Préserver l'**anonymat**
- **Ne pas cibler un groupe de bénéficiaires**
- S'exprimer **sans mettre un statut sur chaque participant**
- Parler et **mettre en avant uniquement le projet**, sans faire référence aux ressources et biens privés

---

<sup>3</sup> Groupe Ressource du Plateau Mont-Royal, « Guide d'implantation d'un groupe d'achats à saveur coopérative – La solidarité à bien meilleur goût ! », 1998, pp. 2-3

- **Valoriser toutes les formes de participation**, sachant que la première d'entre elle est la présence
- Faire des **actions proches géographiquement** (sur la commune) et concrètes → ex : Mousson Citoyenne
- Constituer de **petits groupes** de personnes, entre 6 et 8
- **Se baser sur un socle d'actifs** qui va pouvoir être un relais et initier, donner envie
- Faire du « **socioconstructivisme** » pour obtenir l'adhésion du public, c'est-à-dire amener un sujet, faire en sorte que les gens se l'approprient et réaliser des actions visibles ; en aucun cas, imposer les bonnes solutions d'entrée
- Organiser des **réunions publiques d'information**, utiliser le réseau des associations pour communiquer, introduire le sujet lors d'événements autour de l'alimentation déjà fréquentés/connus → ex : la fête de la soupe, la fête des voisins, la journée nationale du goût
- Faire valoir la **convivialité, susciter l'envie de participer**
- Développer des **nouvelles pratiques** → ex : la distribution des aides alimentaires sous forme de monnaie locale qui pourrait être acceptée par les producteurs locaux
- Mettre en avant des **thèmes prétextes à discuter**, qui **touchent tout le monde, échanger sur les bonnes pratiques** → ex : le gaspillage, les recettes traditions ...
- Proposer **des actions intéressantes pour le consommateur** au plan qualitatif et financier (ex : groupement d'achat)

C'est objectifs guident les actions co-construites mais aussi le fonctionnement et le déroulement des réunions du groupe plénier de Toul.

Néanmoins, **une difficulté et une limite qu'a rencontré le groupe de Toul dans son fonctionnement de cette année** a été de pas réussir à inclure des personnes du territoire autres que professionnelles dans le groupe. La représentation des personnes connaissant des situations de précarité alimentaire a été faite tout au long de l'année par des membres du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde et travaillant ce sujet en groupe depuis plusieurs années. Des personnes, non professionnelles, membres du SESIT, du Centre socio-culturel ou du Secours catholique sont venues à une réunion mais ne sont pas revenues.

C'est un des **enjeux forts de l'année 2018 que de réussir à impulser une dynamique de participation au projet avec les habitants du territoire**. Il est l'objet de la création du groupe de parole et d'orientation, ou laboratoire d'usage, à l'image du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde. Il doit aussi pouvoir se décliner au sein de chaque structure membre du groupe, pour toujours d'avantage impliquer ses membres et notamment les familles à petit budget, dans l'orientation, la mise en œuvre et l'évaluation des actions alimentaires. L'action autour de l'achat groupé en est un des moyens et cette action est évaluée également au regard de cet objectif (avec pour idée, à expérimenter, que plus les personnes seront impliquées au sein de ces structures autour des actions alimentaires portées et co-construites, plus elles pourront avoir envie de venir participer aux réunions plénières du groupe de Toul pour faire un retour sur leur travail et implication autour des projets).

- Qualité de participation au colloque du PAT de novembre 2016

Cette participation au colloque du PAT était un enjeu fort pour le lancement du projet sur le territoire. Si l'atelier proposé ne recevait pas de répondant de la part des participants, cela signifiait que la démarche proposée par ATD Quart ne recevait pas d'écho parmi les acteurs du territoires et donc que le projet n'avait pas de raison de perdurer. Mais l'intérêt porté à cet atelier lors du colloque (*voir le paragraphe qui y est consacré dans le bilan, p.7*) et le développement du projet par la suite témoignent de cette qualité de participation au colloque de novembre 2016 qui doit être évaluée.

- Etablissement et qualité de validation d'une Charte

Il a été décrit dans le bilan de l'expérimentation comment a été établie une la Charte co-écrite par les membres du groupe de Toul à partir des échanges portant sur les principes d'action à promouvoir dans les actions et qui ont été croisés avec les travaux du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde sur ces mêmes principes (*voir le bilan p.14*). Elle est désormais en cours de signature.

Cette Charte a été validée par l'ensemble du groupe et porte désormais les actions co-construites, ce qui montre la qualité de sa validation au sein du groupe de Toul. Elle est pensée comme un outil de réflexion sur les pratiques, de sensibilisation à la démarche de l'expérimentation et comme un moyen de recenser et d'incuber les actions alimentaires au regard des principes portés. Ces objectifs montrent la pertinence de cet outil au regard des objectifs du projet porté sur le territoire.

- Analyse des résultats et de leur reproductibilité

Les principaux résultats de l'expérimentation sont, à ce jour, ce groupe de Toul qui porte une dynamique de groupe d'acteurs de par sa forme et son fonctionnement, l'établissement et la validation de la Charte, et le développement d'initiatives communes. Tous ces résultats sont très positifs et répondent pleinement aux objectifs fixés pour le projet.

Le dynamisme qui se poursuit autour de la démarche, l'appropriation et le déploiement du projet par les membres du groupe et l'élargissement progressif du groupe à de nouvelles structures ou de nouveaux territoires : tous ces éléments permettent également de dresser un bilan encourageant sur les suites du projet et de son implantation sur le territoire pour la suite.

La reproductibilité de ces résultats semble dépendre de plusieurs facteurs cumulatifs. Mais si le projet a pour but d'impulser une réflexion et des actions autour de l'accès digne et durable de tous à une alimentation de qualité, les formes possibles doivent pouvoir rester ouvertes et s'adapter aux réalités locales. Le fait que le déploiement du projet ait été différent entre le secteur de Toul, de Neuves-Maisons et de Colombey-les-Belles montre bien que ces **résultats sont le fruit de la rencontre entre la proposition d'une démarche et une dynamique locale.**

Parmi les facteurs qui semblent les plus importants pour la reproductibilité de la démarche, il y a tout d'abord le fait de **travailler sur des principes d'action au démarrage des travaux** de groupes et d'en faire un socle de référence pour orienter les actions alimentaires. Ce travail permet de rassembler et d'élaborer une culture commune autour du projet et de souder le groupe autour de constats et d'objectifs communs devenant des évidences autour de ce sujet complexe qu'est l'accès à l'alimentation. La rédaction et la validation de la Charte a été un aboutissement de cette étape.

Sur le territoire, ce sera la Charte qui sera directement proposée aux autres groupes locaux souhaitant se rapprocher du projet. Une phase d'appropriation des principes de la Charte voire de personnalisation suivant les échanges propres à chaque groupe, sera sûrement nécessaire pour que perdurent les échanges sur les objectifs et les raisons d'être du projet qui contribuent sans doute à l'investissement et la motivation du groupe de Toul.

Ce travail sur des principes d'action et sur l'élaboration d'une Charte permet de dépasser un simple recensement d'initiatives sur le territoire pour porter une ambition commune autour du projet. Il permet également de créer un consensus du groupe sur un positionnement renouvelant des analyses et des approches habituelles autour de la précarité alimentaire, souvent centrées autour de l'aide alimentaire, et donc d'apporter une force critique et créatrice très intéressante autour des actions alimentaires et d'activer un mode d'évaluation dès la mise en œuvre des actions.

De plus, il semble important de **faire reposer le projet sur la motivation, l'intérêt pour la démarche et la participation volontaire** des personnes au projet. Cela contribue sans doute au dynamisme qui se crée et qui permet de rassembler toujours plus largement autour du projet à partir des premières réalisations communes qui peuvent donner envie à d'autres de rejoindre le projet. Et dans la composition du groupe, il semble également très important de rechercher la diversité des expériences et des savoirs pour **tendre vers la présence de membres représentant l'ensemble des maillons du système alimentaire**. Cette diversité d'expériences fait la richesse des échanges, facilite l'élaboration d'actions en communes en s'appuyant sur les réseaux et compétences diverses de chacun et permet d'impulser des actions alimentaires qui conjuguent les attentes des différents acteurs.

Dans ces échanges, un **rôle central est joué par la participation de membres du groupe du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde**, pour la co-construction des objectifs et des actions avec des personnes connaissant ou ayant connu la précarité alimentaire. C'est sur cette co-construction que repose la validité du projet. Le travail en amont du groupe du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde autour de l'étude « Se nourrir lorsqu'on est pauvre – analyse et ressenti de personnes en situation de précarité » et la poursuite des rencontres sur ce thème et sur les actions durant l'année a permis d'apporter une expertise sur ce sujet et de la partager et croiser avec celles des professionnels ou bénévoles. Le fait que ce groupe soit implanté sur Nancy a également permis des échanges sans fragiliser les personnes dans leur quotidien puisque les professionnels rencontrés n'étaient pas ceux susceptibles d'être des interlocuteurs dans les démarches personnelles. Expérimenter la reproductibilité d'un tel groupe est un des objectifs de l'année 2018 autour du projet sur « laboratoire d'usage », il s'appuie sur la méthodologie d'ATD Quart Monde.

Enfin, les résultats du projet sur Toul reposent sur les membres du groupe et les personnes qui le composent, qui sont venues par intérêt et ont pris sur leur temps pour s'y consacrer. Ils reposent sur le **dynamisme et le réseau local sur lequel a pu s'implanter le projet**.

## B. Situation de l'expérimentation au regard des politiques nationales et européennes

Du 20 juillet au 21 décembre 2017 se sont déroulés les **Etats Généraux de l'Alimentation** qui avaient pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels de l'alimentation, l'agriculture et de la pêche afin d'élaborer des propositions pour relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition, permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail, accompagner la transformation des modèles de production et assurer l'accès à une alimentation saine et suffisante pour tous.

Parmi les quatorze ateliers organisés pour approfondir différents points particuliers, **l'atelier 12 avait pour thème « Lutter contre l'insécurité alimentaire en France et dans le monde »**. Etaient présent à cet atelier présidé par François Soulage, une soixantaine de participants tant acteurs économiques, citoyens ou associations, experts, élus, partenaires sociaux et représentants de l'Etat et d'établissements publics.

**Les conclusions de cet atelier confortent les orientations et la démarche entreprise autour du projet alimentaire en Terres de Lorraine** et notamment les trois premières pistes d'actions proposées.

En effet, dans la **première piste d'action** proposée qui concerne la définition d'une stratégie interministérielle de lutte contre la précarité alimentaire, **les mesures et nouvelles orientations recommandées rejoignent pleinement celle de l'expérimentation en Terres de Lorraine** (même si l'échelle territoriale n'est pas la même). Est demandé un **« changement de paradigme : passer d'un modèle essentiellement distributif à un modèle prévoyant la coexistence de l'aide alimentaire et de formes d'accès durables à l'alimentation [groupements d'achats, jardins partagés, bons alimentaires/cartes bancaires alimentaires, structures de distribution coopératives, maintien d'un tissu commercial de proximité...]**. Ce modèle vise à **permettre une alimentation digne et de qualité pour tous et l'accès au droit commun.** ». Dans les mesures qui doivent être prévues figurent la **participation des personnes concernées par la précarité alimentaire**, l'identification de **leviers d'actions de la lutte contre la précarité alimentaire** et **l'expérimentation de nouveaux systèmes alimentaires** répondant aux enjeux de la transition vers des modes d'accès durables ou encore un volet formation/information/éducation ou réflexion sur les outils à mettre en place. Ce modèle est celui porté et expérimenté en Terres de Lorraine autour du Plan alimentaire territorial.

La **deuxième piste d'action** vient conforter totalement le bien-fondé de l'expérimentation en Terre de Lorraine puisqu'elle vise à **« assurer les conditions du développement de systèmes territorialisés participant à la lutte contre la précarité alimentaire »**. Les objectifs sont doubles, d'une part « identifier les enjeux de lutte contre la précarité alimentaire au niveau territorial et [d']assurer à la fois le **fonctionnement de l'aide alimentaire et la transition vers des systèmes alimentaires incluant la question de l'accès durable** des plus précaires à l'alimentation, notamment par l'accompagnement des dynamiques locales », d'autre part « organiser la **coopération des acteurs**, sortir des logiques de silos et mettre en synergie les actions. » Ces deux logiques ont été au centre de l'expérimentation menée. Parmi les mesures recommandées figure la promotion des « initiatives collégiales et systémiques incluant la question de la précarité, qui peuvent prendre la forme des projets alimentaires territoriaux ». Ce projet en Terres de Lorraine est donc en **pleine adéquation et une déclinaison novatrice** au regard des recommandations formulées dans cet atelier eu égard à la formation, aux objectifs et au fonctionnement du groupe de Toul dans le cadre du projet alimentaire territorial.

Enfin, la troisième piste d'action vise à « construire un **dispositif d'identification et de capitalisation des bonnes pratiques en matière de lutte contre la précarité alimentaire** ». L'objectif annoncé est de permettre aux acteurs de partager les pratiques qui

leur paraissent pertinentes et efficaces. Là encore, le repérage des actions alimentaires allant dans le sens de la Charte, la co-construction d'actions communes au groupe de Toul et le projet d'élaboration de fiches d'action pour mettre en valeur et mettre en lien les actions alimentaires sur le territoire, toutes ces déclinaisons de l'expérimentation Terres de Lorraine **s'inscrivent pleinement dans les recommandations de l'atelier 12 des EGA et représentent une déclinaison déjà avancée.**

L'expérimentation en Terres de Lorraine et les principes d'action retenus dans la Charte permettent également **d'interroger les politiques nationales concernant la lutte contre la précarité alimentaire.** En particulier, le positionnement du groupe a été clair sur le souhait **d'écarter le don alimentaire comme action alimentaire à développer** : ni les producteurs ni les personnes connaissant la précarité alimentaire ni aucun membre du groupe ne souhaitent développer cette pratique dans le cadre de l'expérimentation. Elle peut être nécessaire dans les situations d'urgence mais ne répond pas à l'enjeu de l'accès digne et durable de tous à l'alimentation. Les objectifs de promouvoir pour tous un rôle d'acteur de son alimentation et non pas de bénéficiaire, d'avoir des actions de long terme, de la non stigmatisation et non discrimination, de la mixité sociale ou encore la recherche d'un circuit commercial digne et durable à la fois pour les producteurs, les distributeurs et les consommateurs, tous ces objectifs de la Charte adoptée par le groupe de Toul conduisent à développer des actions ouvertes à tous et où est pensé l'échange et la contrepartie. Et en particulier, le groupe a inscrit dans la Charte que « si les actions ont pour objectif la lutte contre le gaspillage alimentaire, la mise à disposition des rebuts alimentaires doit être adressée à tous » pour respecter la non stigmatisation et la non discrimination.

Or parmi les principales actions retenues par le gouvernement pour le projet de loi s'appuyant sur les conclusions des Etats généraux de l'alimentation, il semble que ce ne soit pas les propositions de l'atelier 12 qui ont été retenues concernant la lutte contre la précarité alimentaire mais plutôt celle de l'atelier 10 concernant le gaspillage alimentaire. Il semble que **l'axe développé par le projet de loi (non encore définitif) ait pour but de « prévenir le gaspillage alimentaire et favoriser le don »**, et les dispositions auraient pour finalités d'encourager le don alimentaire auprès des associations caritatives. (sources : document de la DGCS du 9 janvier 2018 « les Etats généraux de l'alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire »).

Cette orientation est également celle de la loi du 11 février relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire qui encourage le don de denrées alimentaires des distributeurs du secteur alimentaire auprès d'associations caritatives habilitées. Ou encore le Fonds européen d'Aide aux plus Démunis qui apporte son appui aux dispositifs nationaux d'aide alimentaire (art 5.1 du règlement UE n°223/2014 du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2014 relatif au Fonds européen d'aide aux plus démunis), impose que les denrées alimentaires soient fournies gratuitement aux personnes les plus démunies (art 23.5 du règlement).

La Charte adoptée et les orientations retenues pour l'expérimentation conduisent donc à valoriser et développer des actions alimentaires qui diffèrent en partie de celles mises en avant dans les politiques nationales et européennes relatives à la précarité alimentaire.



## C. Situation de l'expérimentation au regard de démarches proches

Plusieurs démarches peuvent être rapprochées de l'expérimentation menée en Terres de Lorraine et elles sont inspirantes pour son développement. Nous nous intéressons ici à des démarches globales et entre plusieurs acteurs du système alimentaire et non à des actions alimentaires inspirantes au regard de la Charte, qui sont nombreuses ! Ce sont de plus des démarches pour lesquelles nous avons pu échanger avec les porteurs de projet à propos des expérimentations communes.

### - Le système alimentaire pour tous de Paroles d'excluEs

Une des démarches ayant le plus d'expérience et très inspirante au regard des objectifs de la Charte, est menée par [parole d'excluEs](#) à Montréal qui lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale par la mobilisation citoyenne. Ils développent depuis 2008 un « [système alimentaire pour tous](#) » qui s'est construit à partir d'une étude sur les besoins et les attentes des habitants du quartier de Montréal-Nord qui a fait ressortir l'enjeu d'avoir un meilleur accès à une alimentation saine, abordable, diversifiée et digne. A partir de ce constat, une mobilisation des acteurs a été lancée à partir de 2009 et a débuté à partir d'un achat groupé : la [Coop Panier Futé](#). Il se décline autour de quatre volets : production, transformation, distribution et consommation (ainsi que aide et information pour connaître les produits). Le travail sur ces quatre composantes se fait à travers des initiatives locales citoyennes qui sont mises en relation en fonction de visions et valeurs communes.

A chaque étape les citoyens, habitant le quartier, sont présents et sont au cœur du système de décision (avec Comité permanent citoyen élu par une assemblée citoyenne ouverte à tous), ce système est appuyé par un Comité du suivi en sécurité alimentaire (CSSA) composé de membres issus du milieu communautaire, institutionnel, municipal et de l'économie sociale. Et des [Rendez-vous sur l'accès à l'alimentation pour tous](#) sont organisés régulièrement pour rassembler autour du projet et échanger savoirs et expériences sur des initiatives en alimentation.

Les grandes orientations animant le système alimentaire pour tous rejoignent pleinement celle développées autour de l'expérimentation en Terres de Lorraine : 1/ améliorer l'alimentation et la situation des populations en situation de pauvreté et d'exclusion, 2/ agir pour que les citoyens reprennent leur pouvoir sur leur alimentation, 3/ développer les initiatives d'accès à l'alimentation en considérant que l'alimentation est un bien commun, 4/ créer et développer du lien social entre les citoyens et valoriser les compétences et le travail des personnes, 5/ faire de l'accès à l'alimentation saine un droit fondamental et effectif et donc une responsabilité sociale importante dont tous les acteurs de la société doivent s'occuper.

La méthode développée est également proche et inspirante pour celle menée en Terres de Lorraine : au départ il y a eu le conseil citoyen pour demander les attentes et les aspirations, puis il y a eu le besoin d'aller vers l'action au départ par des regroupements d'achats puis en coopération, avec toujours des consultations du comité citoyen. Aucune action alimentaire n'est fixée à l'avance mais elles sont élaborées au fur et à mesure des discussions.

Une visite de terrain de ce système alimentaire pour tous lors du FSM 2016, juste avant le début de l'expérimentation, avait orienté la rédaction du projet. Elle semble encore très inspirante pour la méthode de mobilisation citoyenne autour du système alimentaire développé, pour la co-construction des actions avec les habitants et pour l'organisation, par exemple, de rendez-vous sur l'accès à l'alimentation de tous.

Le choix du groupe de Toul et des opportunités ont fait que la première action alimentaire commune expérimentée sur le territoire des Terres de Lorraine a été un achat groupé, tout comme elle l'a été dans le projet à Montréal. Le groupe de Toul, tend à se développer dans

une forme proche de leur Comité de suivi en sécurité alimentaire. Il reste cependant à développer la participation active des habitants autour du projet en Terres de Lorraine.

C'est une différence notable entre le projet à Montréal et celui en Terres de Lorraine : les constats et les attentes ont été dressés par le laboratoire d'idées d'ATD Quart Monde et discutés avec les acteurs d'un autre territoire. Ce fait résulte des circonstances d'élaboration du projet avec la rencontre entre ATD Quart Monde (dont le laboratoire d'idée ayant travaillé sur le sujet était basé à Nancy) et le Pays Terres de Lorraine (et donc du croisement de deux localités), et du souhait des membres du Laboratoire d'idée de ne pas être en dialogue autour de la même table avec des professionnels ou bénévoles qu'ils pouvaient rencontrer dans leurs démarches personnelles. Il a permis notamment de développer dans le projet le dialogue volet sur l'urgence et l'aide alimentaire pour la repenser au regard des principes de la Charte et l'articuler avec les démarches durables. En s'appuyant sur les travaux, l'expérience et préconisations du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde, cela a sans doute également permis à l'expérimentation de rassembler et prendre forme peut-être plus rapidement. La mobilisation autour du projet va pouvoir se faire à partir des actions alimentaires. Mais si le projet a pris forme à partir de la mobilisation des membres d'ATD Quart Monde, du plan alimentaire territorial et des acteurs plutôt professionnels du territoire, le mouvement inverse de mobilisation et d'orientation du projet à partir des habitants de Terres de Lorraine durant 2018 est cruciale pour le développement du projet.

#### - Réflexions sur l'accès à l'alimentation en Val de Lorraine

Dans le cadre de la création de la conférence territoriale du développement social (qui s'inscrit dans le plan de lutte contre la pauvreté, au cœur du projet départemental), des actions prioritaires ont été définies pour le Val de Lorraine dont le droit à l'alimentation// l'accès à l'alimentation sur le Bassin de Pont-à-Mousson. Un groupe technique sur l'accès à l'alimentation a été créé sur le bassin de Pont-à-Mousson à partir d'avril 2016 dans lequel était présent ATD Quart Monde.

A partir de juin 2016 est lancée l'idée d'un forum pour donner de la lisibilité sur l'ensemble des actions menées à l'échelle du territoire et développer une nouvelle dynamique en faisant se rencontrer les personnes intéressées à agir ensemble.

Ce forum s'est tenu le 7 octobre 2017, intitulé « [Tous à Table](#) » et a été une journée riche pour rencontrer les acteurs et croiser les expériences.

La dynamique menée n'est pas tout à fait la même que celle menée en Terres de Lorraine, notamment du fait qu'elle ne s'inscrit pas dans le cadre du plan alimentaire territorial ou du fait qu'il n'y a pas eu de travail sur des principes d'action menant à un Charte. Mais la démarche est très proche et le rapprochement entre deux les territoires pour les actions menées et l'échange des pratiques est un axe jusqu'à présent timidement impulsé, mais dont le développement correspond aux attentes tant du côté de Terres de Lorraine que de Pont-à-Mousson.

#### - Le projet transfrontalier franco-belge AD-In « Alimentation Durable Inclusive »

[AD-In](#) est un projet franco-belge (Province du Hainaut et Région Hauts de France), financé pour quatre ans par le Fonds Européen de Développement Régional (Interreg V) de 2016 à 2020. Son objectif est de contribuer au développement durable du territoire transfrontalier par la mise en place d'une stratégie visant à rendre l'alimentation durable accessible à tous et en particulier aux personnes les plus vulnérables.

Le projet repose sur [une vision, des missions et des valeurs](#) prédéfinies, proches de celles du projet en Terres de Lorraine. Il repose sur quatre piliers de l'autonomie alimentaire :

l'accessibilité, le pouvoir de choisir, le respect et l'action collective et solidaire et la possibilité de prendre part aux décisions. Il est construit autour de quatre axes complémentaires : 1/ comprendre pour agir : d'où co-construire des formations avec les professionnels de l'action sociale pour intégrer la question de l'alimentation dans leurs pratiques professionnelles, 2/ Inspirer : d'où proposer des « défis alimentaires participatifs » à des citoyens en difficulté, créer des dispositifs d'accompagnement locaux et faire évoluer l'aide alimentaire vers d'avantage de durabilité, 3/ Essaimer : d'où former des ambassadeurs de l'alimentation durable inclusive pour transmettre et diffuser les bonnes pratiques dans le territoire et 4/ Modéliser pour ancrer dans le territoire d'où convaincre les élus et décideurs locaux de l'importance de la problématique et accompagner les choix et les engagements.

[Au bout d'un an](#), le projet a été l'occasion de l'organisation de deux événements de lancement à Lille et Charleroi qui ont permis de débiter des partenariats, d'élaborer un site internet permettant une vitrine du projet, d'identifier de six territoire-pilotes belges et français pour le projet, de lancer des actions de terrain (diagnostics de territoires, proposition de défis AD-In, et premières formations) et des réflexions pour une aide alimentaire plus durable.

Ce projet est en lien avec le projet en Terres de Lorraine avec une rencontre en mars 2017 lors d'une de leur visite de terrain et une participation d'ATD Quart Monde à deux conférences (une en direction des élus et une grand public sur le thème « se nourrir lorsqu'on est pauvre ») ainsi qu'à trois sessions de travail avec les acteurs locaux et les chercheurs européens à Audruicq en septembre 2017.

Les moyens financiers et humains mobilisés dès le départ du projet AD-In sont bien plus importants que ceux en Terres de Lorraine et il a été conçu dès le départ comme un projet de lancement se déclinant sur quatre ans, à la différence de la démarche sur Terres de Lorraine qui a été pensée sur un an renouvelé en fonction de l'intérêt porté au projet. Mais les visions, méthodes et ambitions de ces deux projets sont proches. Cependant aucune base du type de notre charte n'a été posée en préalable de leurs actions, ils sont donc maintenant dans cette dynamique de recentrer la démarche autour des plus pauvres et de leurs attentes et participation active. La possibilité de poursuivre les échanges et les enrichissements mutuels sur les déclinaisons des projets représente un grand apport pour l'implantation de l'expérimentation en Terres de Lorraine.

#### - Le plan alimentaire durable de la ville de Rennes

Ce [plan alimentaire durable](#) a été mis en œuvre à partir de juin 2017, suite à la signature de la ville de Rennes du Pacte de Milan (signé lors de l'exposition universelle), il affirme la volonté politique d'aller vers des systèmes alimentaires territoriaux. Les objectifs sont d'augmenter la part de produits alimentaires durables dans la restauration scolaire, de structurer l'offre des producteurs locaux qui proposent des produits de saison et respectant l'environnement, de lutter contre le gaspillage alimentaire, de réduire l'impact de la Ville sur le climat et de sensibiliser et impliquer les adultes de demain.

La méthode employée vise à fédérer l'ensemble des acteurs concernées et intéressés par ces enjeux et co-construire ce plan alimentaire durable. Dans ce but, un Conseil de l'alimentation est créé et il s'est réuni pour la première fois en janvier 2018.

L'inscription du projet dans le cadre du projet alimentaire territorial, les objectifs autour de la durabilité de l'alimentation, et la méthode en mobilisant les acteurs du territoire et rassemblant un Conseil de l'alimentation. Tous ces points sont très proches de ceux développés dans l'expérimentation en Terres de Lorraine. La priorité portée dans notre projet autour de la co-élaboration à partir des attentes et de la participation de membres d'ATD Quart Monde et les enjeux de la dignité et de l'inclusion sociale et citoyenne autour du projet amènent néanmoins des priorités et des déclinaisons différentes dans les actions portées dans le cadre de ces projets alimentaires territoriaux.

- Recherche-action du Lérès et du Secours populaire français du Languedoc-Roussillon : « La solidarité alimentaire de proximité : un vecteur d'émancipation ? »

Cette recherche-action, débutée en 2016, s'appuie sur des expérimentations qui visent à tester l'hypothèse selon laquelle la solidarité alimentaire de proximité peut constituer un vecteur d'émancipation, individuelle et collective. Il s'agit de développer des actions dans 5 communes du territoire ex-Languedoc-Roussillon, portées par des comités ou antennes du Secours Populaire. Elles sont conçues sur la base d'une première expérience menée dans l'Hérault en 2014 : la mise en place de petits marchés de producteurs locaux dans un comité du Secours Populaire.

Ces actions visent à créer des ponts entre les dispositifs d'aide alimentaire et la production agricole locale : jardins, cuisine, marchés, visite de fermes, glanage... Elles sont ponctuées de temps de recherche collective qui peuvent prendre différentes formes : présence des sociologues du LERIS dans les comités, groupes dits « de réflexion et de production » impliquant des représentants des 5 comités, forums thématiques ouverts plus largement.

Les questions de recherche sont les suivantes : 1/ Peut-on faciliter l'accès à une alimentation durable pour tous en développant des pratiques solidaires sur les territoires autour de l'alimentation locale ? 2/ Comment le Secours Populaire peut constituer un espace propice au développement du pouvoir d'agir des personnes, notamment sur les questions alimentaires ? 3/ En quoi nos expérimentations sont-elles porteuses d'émancipation pour les personnes impliquées ? 4/ Viennent-elles réinterroger les dispositifs d'aide alimentaire et les pratiques de solidarité ? Comment ? 5/ Sont-elles porteuses de dynamiques à l'échelle des territoires notamment pour le développement de systèmes alimentaires solidaires et durables ? Comment peuvent-elles y participer ?

Cette recherche-action de deux ans arrive à son terme et un forum de clôture sera organisé le 7 avril.

La démarche, les interrogations, la méthode suivie et la réflexion sur les actions alimentaires sont proches de celles suivies autour du projet en Terres de Lorraine. Leur expérience et leur expérimentation autour des jardins, ateliers cuisines, repas partagés, marchés de producteurs ou visite de ferme sont inspirantes et sont des pistes pour croiser les expériences et les pratiques entre acteurs de territoires différents. Mais la démarche a pour différence notable de s'inscrire dans l'action d'une association caritative en lien avec un programme de recherche et non dans le cadre d'un plan alimentaire territorial rassemblant une diversité d'acteurs autour de la démarche tels que le reflète la composition du groupe de Toul.

- Le réseau accès digne à l'alimentation : Secours catholique Caritas France

A la suite d'une campagne internationale « Food for all » portant sur le droit à l'alimentation en 2014, le Secours catholique Caritas France (SCCF) a impulsé une réflexion sur les pratiques et les actions autour de l'accès digne à l'alimentation au sein des délégations françaises. Ce réseau accès digne à l'alimentation qui se développe progressivement, est l'occasion de repérage de bonnes pratiques, de mise en lien et de rencontre entre acteurs s'engageant dans ces actions au sein du SCCF, de la capitalisation de leur parole et de leur expérience, d'accompagnement au changement des pratiques en sein des délégations, ou encore de positionnement, de travail de partenariat et de plaidoyer pour la prise en compte de la lutte contre l'insécurité alimentaire dans les politiques de lutte contre la pauvreté, pour la reconnaissance de l'accès à l'alimentation comme un droit et pour la non-corrélation entre les politiques de lutte contre la précarité alimentaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire (contrairement à ce qui est développé dans les politiques nationales actuelles).

Les orientations et les objectifs de la démarche au sein du SCCF sont proches de celles suivies dans l'expérimentation en Terres de Lorraine. L'approche est au niveau national d'une association caritative ce qui est justement très riche dans les échanges avec le projet

en Terres de Lorraine pour envisager les différentes déclinaisons possible d'actions alimentaires, pour impulser des rencontres entre des acteurs de territoires différents, et pour approfondir les réflexions sur les limites et les tensions de l'aide alimentaire.

- **Agora des Colibris : Comment rendre accessible au plus grand nombre une alimentation de qualité ?**

L'Agora des Colibris est un laboratoire d'idées citoyen, un outil d'éducation populaire pour faire réfléchir à distance (via outils web) et nourrir un large groupe de citoyens autour d'une question thématique clé durant environ 6 mois.

L'Agora vise à apprendre des autres entre citoyens et experts d'un domaine, faire grandir la conscience des citoyens sur des enjeux majeurs, « fabriquer du commun », « faire société » et élaborer des contributions.

Le premier atelier choisi pour cette Agora a pour thème l'alimentation autour de la question : « [Comment rendre accessible au plus grand nombre une alimentation de qualité](#) » et donc sur l'enjeu de la précarité alimentaire, il a débuté en janvier 2018.

Dans ce cadre, des échanges et contributions sont organisé sur la platformeweb sur différents thèmes, différentes web-conférences sont organisées, une bibliographie commune est élaborée sur la thématique, et des rencontres sont organisées. En particulier, la [prochaine rencontre nationale](#) prévue à Grenoble le 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2018 a au programme une matinée consacrée aux Programmes Alimentaires territoriaux pour envisager la façon dont ils peuvent être un outil pour mettre en œuvre des projets multi-acteurs et sur la place des citoyens dans leur gouvernance.

Cette orientation montre la pertinence, l'apport et le caractère novateur de l'expérimentation en Terres de Lorraine sur ce sujet.

## 4. Table des matières

<b>1. Rappel de l'expérimentation : l'enjeu de l'accès digne et durable de tous à une alimentation de qualité au cœur d'un projet alimentaire territorial (PAT) .....</b>	<b>2</b>
- Origine du projet.....	2
- Objectifs du projet :.....	2
- Localisation du projet : .....	2
- Description du projet :.....	3
- Echéances prévues : .....	3
- Méthode d'évaluation et indicateurs choisis : .....	3
- Moyens mis en œuvre.....	3
 <b>2. Bilan de l'expérimentation menée de septembre 2016 à décembre 2017 4</b>	
<b>A. De septembre à décembre 2016 : délimitation du projet et identification des acteurs, des attentes et des localisations du projet 4</b>	<b>4</b>
• Précision des objectifs du projet au sein du laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde .....	4
- Juin, septembre et octobre 2016 : constats, attentes et préconisations.....	4
- Novembre 2016 : critères fondamentaux.....	5
- Décembre 2016 : initiatives à développer.....	6
• Rencontre avec les acteurs du territoire, analyse des possibilités du projet : Présentation du projet sur le territoire et validation de l'intérêt pour la démarche 6	6
- Réunion du 10 octobre 2016 : présentation du projet aux responsables politiques du territoire.....	6
- Colloque du Pays Terres de Lorraine du 10 novembre 2016 : « Vers un projet alimentaire territorial. Pour produire autrement, consommer mieux » .....	7
• Identification de groupes locaux en Terres de Lorraine .....	7
<b>B. De janvier à mars 2017 : déclinaison locale et appropriation d'une culture commune autour du projet 8</b>	<b>8</b>
• Toul : la constitution d'un groupe moteur autour du projet.....	8
- Mise en place de réunions régulières autour du projet.....	8
- Croisement d'expériences et co-construction du projet autour de principes guides .....	9
- Recensement d'initiatives possibles répondant aux objectifs du projet.....	9
- Des points réguliers sur le projet et ses orientations.....	10
• Neuves-Maisons : un intérêt porté au projet, une déclinaison locale prévue pour 2018.....	11
• Colombey-les-Belles : un intérêt porté au projet en écho avec des actions déjà prévues et délinées sur le territoire .....	11
• Laboratoire d'idée d'ATD Quart Monde : recherche-action « Comment se nourrir dignement et durablement avec 57€ par mois » .....	12

<b>C. D'avril 2017 à décembre 2017 : rédaction d'une charte autour du projet et développement d'expérimentations au sein du groupe de Toul</b>	<b>13</b>
• Création de sous-groupes thématiques en fonction des intérêts manifestés par le groupe de Toul .....	13
• Rédaction et approbation par le groupe d'une Charte .....	14
• Expérimentations communes au groupe .....	15
- Glanage dans les vergers : une action reportée du fait des gelées .....	15
- Achat groupé auprès de producteurs locaux : une première expérimentation très encourageante en décembre .....	15
- Formation sur l'aide alimentaire : en construction.....	17
• Projets impulsés par le projet, au sein de structures membres du groupe ....	17
• Suivi des actions et du développement des actions par le groupe plénier :..	17
<b>D. A partir de septembre 2017 : impulsions données pour la poursuite du projet</b>	<b>18</b>
<b>E. Partenariats et de réseaux développés autour du projet</b>	<b>20</b>
<b>F. Présentations publiques du projet</b>	<b>20</b>
<b>3. Autoévaluation de l'expérimentation .....</b>	<b>21</b>
<b>A. Evaluation au regard des objectifs et indicateurs du projet</b>	<b>21</b>
• Bilan du respect, du déroulé et de la qualité des phases prévues.....	21
- Phases du projet .....	21
- Echéances prévues .....	23
• Nombre et qualité des initiatives recensées et leur validation.....	25
• Indicateurs participatifs .....	27
• Qualité de participation au colloque du PAT de novembre 2016 .....	28
• Etablissement et qualité de validation d'une Charte.....	29
• Analyse des résultats et de leur reproductibilité .....	29
<b>B. Situation de l'expérimentation au regard des politiques nationales et européennes</b>	<b>31</b>
<b>C. Situation de l'expérimentation au regard de démarches proches</b>	<b>33</b>
- Le système alimentaire pour tous de Paroles d'excluEs .....	33
- Réflexions sur l'accès à l'alimentation en Val de Lorraine .....	34
- Le projet transfrontalier franco-belge AD-In « Alimentation Durable Inclusive » .....	34
- Le plan alimentaire durable de la ville de Rennes .....	35
- Recherche-action du Lérès et du Secours populaire français du Languedoc-Roussillon : « La solidarité alimentaire de proximité : un vecteur d'émancipation ? » .....	36
- Le réseau accès digne à l'alimentation : Secours catholique Caritas France.....	36
- Agora des Colibris : Comment rendre accessible au plus grand nombre une alimentation de qualité ?.....	37
<b>4. Table des matières .....</b>	<b>38</b>